Publication 890

Mai 1954

LE LOT BOISÉ

SUR LES FERMES DE L'ONTARIO

D. J. PACKMAN



Tas de bois de chauffage près d'un lot boisé de ferme (Orillia)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
OTTAWA, CANADA

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1954.

Publication 890 Mai 1954

LE LOT BOISÉ

SUR LES FERMES DE L'ONTARIO

D. J. PACKMAN
Division de l'économie
Service des marchés
Ministère de l'Agriculture du Canada

Étude faite en collaboration par la Division de l'économie du ministère de l'Agriculture de l'Ontario et la Division de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada

86402—2

SOMMAIRE

On a obtenu des données de 162 fermes ontariennes qui possédaient un terrain boisé au cours de l'année commençant le 1er juin 1950. On a visité 85 fermes dans la partie est de la province et 77 dans la partie ouest. Les terrains boisés représentent 30 p. 100 de la superficie globale des fermes qui ont fait l'objet d'une étude dans la partie est, comparativement à 17 p. 100 seulement dans la partie ouest. Les fermes sur lesquelles porte la présente étude sont considérablement plus grandes que la moyenne des fermes ontariennes; elles ont, en moyenne, 242 acres, dont 90 en culture. Les immobilisations représentent, en moyenne, $22,974 par ferme, s'établissant à $18,610 dans la région orientale et à $27,741 dans la région occidentale. La valeur du terrain boisé moyen s'établit à $1,437.

Voici les constatations principales découlant de la présente étude:

1. Le terrain boisé moyen donne une récolte de quelque $500 par année. On vend presque la moitié de tous les produits forestiers, dont on obtient près de 4 p. 100 du revenu global de la ferme.

2. Pour ce qui est de la valeur de ces produits, le bois d'œuvre représente 40 p. 100 de la récolte globale; le bois de chauffage, 38 p. 100; le sirop d'érable, 13 p. 100; les pieux, 2 p. 100; divers produits, tels les arbres de Noël et les poteaux de téléphone, 7 p. 100. Les billes de sciage sont beaucoup plus importantes dans l'est, où elles comptent pour environ la moitié de la récolte.

3. La main-d'œuvre constitue l'élément le plus important des frais d'exploitation d'un lot boisé. Ces frais s'établissent, en moyenne, à 95c. l'heure et varient de $1.67, dans le cas des cultivateurs qui obtiennent surtout des billes de sciage, à 29c., pour les fermes où l'on n'a obtenu, au cours de l'année, que du bois de chauffage.

4. On peut constater les effets qu'ont les pâturages sur les terrains boisés en comparant le rendement des terrains pâturés et celui des terrains non pâturés. Le rendement s'établit, en moyenne, à $10.21 l'acre pour ces derniers, alors qu'il n'est que de $5.62 dans le cas des premiers. Sur les 162 fermes en cause, 99 terrains boisés sont livrés au pâturage (34 ne l'étant que partiellement). La différence la plus importante entre les deux groupes de terrains boisés réside dans la nature des produits forestiers qu'on en retire. Les terrains non pâturés produisent une forte proportion de billes de sciage et de poteaux de haute qualité, tandis que le bois de chauffage, produit de moins de valeur, constitue la principale récolte des terrains pâturés.

5. Les terrains boisés attenants aux fermes sont plus grands dans l'est que dans l'ouest de l'Ontario, mais ils reçoivent plus d'attention dans cette dernière région, où le reboisement est plus général et la récolte annuelle à l'acre plus élevée de la moitié environ.

6. Quant aux motifs qu'ils ont de conserver leurs taillis, les cultivateurs mentionnent: la couverture que le taillis représente pour une terre inférieure; le revenu en espèces et les produits forestiers qu'il fournit à la ferme; la conservation du sol et de l'eau; l'ombre et la protection contre le vent; la superficie suffisante de leurs champs en culture; le coût élevé du défrichement.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS

La présente étude a été menée conjointement par la Division de l'économie du ministère ontarien de l'Agriculture et la Division de l'économie du ministère fédéral de l'Agriculture. Elle a bénéficié du concours et des conseils de M. C. P. Howard et de plusieurs forestiers de région et de zone du ministère ontarien des Terres et Forêts, ainsi que de membres de la Division des forêts du ministère fédéral des Ressources et du Développement économique; de M. H. L. Patterson, de M. J. B. Nelson et de M. H. Noble, du ministère ontarien de l'Agriculture; de M. S. C. Hudson, de la Division de l'économie du ministère fédéral de l'Agriculture.

On doit au ministère ontarien des Terres et Forêts les photos qui illustrent le présent rapport.

INTRODUCTION

La majeure partie de la documentation sur la sylviculture agricole en Ontario porte sur l'amélioration du terrain boisé de la ferme et la mesure du bois qu'on y coupe. On a relativement peu étudié les problèmes d'ordre économique que pose la sylviculture agricole en tant que source constante de revenu agricole.

On a généralement reconnu la valeur du lot boisé de la ferme en tant que source d'approvisionnement de bois répondant aux besoins de la ferme, source de revenus en espèces, moyen d'empêcher l'érosion excessive et l'écoulement ruineux des eaux, refuge pour le gibier ailé, protection des champs et de la ferme contre le vent et, enfin, ressource précieuse des points de vue esthétique et récréatif. Tout en reconnaissant la valeur du terrain boisé de la ferme, on ne s'était guère penché, jusqu'à ces derniers temps, sur les problèmes d'ordre économique qui s'y rattachent. Encore aujourd'hui, le terrain boisé reste une ressource naturelle qu'on néglige et qu'un abattage et des pâturages excessifs détériorent peu à peu. En temps de guerre en particulier, on a demandé aux bois tous les matériaux d'importance stratégique qu'ils pouvaient livrer.



Lot boisé de démonstration (essences mélangées).
Galt, comté de Waterloo (Ontario).

86402—3

La forte demande dont le bois est encore l'objet depuis la guerre se fait lourdement sentir sur les terrains boisés attenants aux fermes. Si l'abattage est fait à tort et à travers, il endommagera gravement les terrains boisés de l'Ontario.

Les forêts qui couvraient primitivement la majeure partie de l'Ontario méridional gênaient le progrès de l'agriculture. Les colons abattirent et brûlèrent les arbres pour préparer la terre à la culture. Ils retirèrent peu de recettes de l'opération et n'utilisèrent qu'une faible fraction des arbres abattus. Plus tard, le bois d'œuvre et autres produits forestiers donnèrent lieu à une importante activité agricole. Comme on ne songeait qu'à exploiter les ressources existantes, au lieu de s'assurer une récolte régulière, les forêts se dépeuplèrent rapidement.

Les ressources forestières de l'Ontario méridional ne jouent plus qu'un rôle d'importance secondaire dans l'économie rurale. L'industrie forestière a rapidement décliné à mesure que s'épuisait la forêt. Dans beaucoup de secteurs, on ne dispose plus des moyens de transformation nécessaires à l'écoulement satisfaisant des produits du terrain boisé de la ferme.

Les cultivateurs ont longtemps utilisé leurs terrains boisés comme source d'approvisionnement de bois de chauffage et de revenu supplémentaire en période difficile, sans considérer la forêt comme partie intégrante de l'exploitation agricole. Nombreux sont ceux qui ont cherché à atteindre et à maintenir un rendement élevé par acre ou par animal, mais rares sont ceux qui ont accordé autant d'attention à la productivité de leurs terrains boisés.

Maints propriétaires de lots boisés de ferme les exploitent fort bien. Mais, comme le déclare la Commission royale d'Ontario sur la forêt, "il existe un pressant besoin d'inaugurer des mesures immédiates de restauration, et de contrôler les méthodes éminemment destructives de tant d'exploitants qui achètent, pour l'abattre, le bois des terrains boisés de l'Ontario. Règle générale, les achats embrassent toutes les essences et toutes les dimensions. On commence par scier tous les arbres qui s'y prêtent, puis le reste est vendu au commerçant de bois de chauffage. Si, comme c'est ordinairement le cas, le terrain est converti en pâturage, le cycle de dévastation se trouve clos; et à la forêt qui, sagement utilisée, pourrait produire au propriétaire d'excellents dividendes à perpétuité, fait place une superficie de pâturage médiocre qui ne rapporte que rarement un revenu appréciable".[1]

Le peu de renseignements économiques sur la valeur des lots boisés de ferme a beaucoup nui aux cultivateurs et aux propagandistes qui prêchent une meilleure administration de ces terrains. La statistique ne saurait évidemment fixer d'une façon pratique l'importance des terres boisées agricoles soit comme abri et source de subsistance pour les animaux sauvages, soit comme protection contre l'érosion causée par les variations atmosphériques, soit comme moyen de conservation des eaux, soit comme beauté pittoresque dans une collectivité. Mais elle peut établir la valeur des produits qui sont destinés à la consommation domestique et à la vente.

L'arbre de forêt présente certaines caractéristiques, dont quelques-unes ne sont pas suffisamment comprises, qui, du point de vue de la récolte, le différencie des autres produits de l'agriculture. La plus importante est que l'arbre ne prend pas une proportion commerciale en une seule saison. Il faut de 50 à 75 ans pour qu'il atteigne la dimension d'une bille de sciage, et c'est manifestement ce qui détourne tant de propriétaires fonciers de la culture des arbres qui, autrement, les intéresserait. Il faut beaucoup de temps pour que la graine devienne une bille, mais dans les lots boisés existants le facteur temps joue moins puisque certains arbres y ont déjà pris les dimensions de billes. D'ailleurs, il faut beaucoup moins d'années pour que les arbres prennent

[1]Rapport de la Commission royale d'Ontario sur la forêt, 1947.

la dimension, mettons, d'un pieu ou du bois à pâte de papier. La majorité des terrains boisés contiennent donc déjà des arbres prêts à la récolte. On peut donc souvent en abattre immédiatement, ici et là, chaque année soit dans la totalité soit dans une partie seulement de la forêt agricole. Il importe de comprendre, lorsqu'il s'agit de la culture des arbres forestiers, que le facteur qui compte est moins la période de temps que met un arbre pour passer de la graine à la bille de sciage, que la période de temps qui s'écoule jusqu'à la première récolte d'un produit quelconque.

Le terrain nu qu'il s'agit de reboiser est celui qui fait le plus attendre la prochaine récolte, mais avec des récoltes rapides comme celle des arbres de Noël, la récolte se prépare généralement en moins de 15 ans. D'autres produits, comme le bois à pâte, exigent au minimum 40 ans, les poteaux de cèdre, 35 ans, et le bois de qualité marchande, environ 75 ans à compter de la date de la plantation.

L'arbre présente des caractéristiques de qualité et de dimension qui en fixent la valeur. Le facteur qualité n'est pas aussi bien compris que le facteur dimension, mais en réalité le premier l'emporte sur le second. C'est la qualité qui explique qu'un arbre puisse valoir plus de $100, tandis qu'un autre arbre aussi gros et de la même espèce ne vaut que $10. Les arbres donnent souvent des produits qui sont encombrants et qui coûtent très cher à faire transporter sur de longues distances.

86402—3½

EXPLOITATION FORESTIÈRE SUR LES FERMES EN ONTARIO

Description des forêts

Le bulletin intitulé *A Forest Classification for Canada*[1] décrit ainsi qu'il suit les essences que l'on rencontre dans les régions agricoles du sud de l'Ontario:

> Région sylvicole des Grands lacs et du Saint-Laurent.—La région, qui a pour centre le système des Grands lacs et se prolonge vers l'est dans la vallée du Saint-Laurent, est passablement irrégulière. Elle coupe en deux une superficie qui, dans la partie nord, est recouverte de conifères et, dans la partie sud, d'une forêt feuillue. La moyenne annuelle de précipitation varie de 25 pouces dans l'ouest à 45 pouces dans l'est, et la saison de croissance est de 100 à 150 jours. Les excellents sols forestiers d'origine sédimentaire sont courants, mais des enclaves granitiques du Bouclier canadien pénètrent vers le sud dans les limites de la région.
>
> Les essences caractéristiques sont le pin blanc, le pin rouge et la pruche, auxquels se mêlent l'érable, le bouleau jaune et, à certains endroits, le hêtre et le tilleul d'Amérique. Sont très épars le tremble, le cèdre et le pin gris, et à certains endroits abondent l'épinette et le sapin baumier. Au nombre des essences de bois dur plus disséminées, mentionnons le bouleau blanc, l'orme, le caryer, le frêne blanc et le frêne noir, le chêne à gros fruits, le chêne rouge et le chêne blanc, l'ostryer de Virginie et le noyer cendré. Les forêts de pins de la vallée de l'Outaouais et du parc Algonquin passent pour l'une des plus célèbre régions canadiennes pour la production du bois. Ailleurs dans la région, la forêt à essences mélangées prédomine, mais dans les régions mieux favorisées vers le sud les peuplements de bois dur occupent une proportion considérable.
>
> La région des arbres à feuilles décidues.—La partie canadienne de la région constitue une petite enclave des immenses forêts de même type qui traversent la frontière des États-Unis par le nord; la région couvre la partie sud-ouest de ce qu'on appelle communément la péninsule de l'Ontario. Le sol et le climat y sont des plus favorables, de sorte qu'on y rencontre certaines espèces d'arbres qui ne poussent nulle part ailleurs au Canada. La région est totalement peuplée à cause de la fertilité du sol, et les forêts n'y prennent plus que la proportion de lots boisés, de parcs et de touffes d'arbres sur les sols plus légers.
>
> Les arbres caractéristiques de la région sont le hêtre et l'érable à sucre, de même que le tilleul, l'érable rouge et plusieurs variétés de chênes. Les conifères y sont représentés surtout par des touffes isolées de pin blanc, de pruche et de genévrier rouge.
>
> Au nombre des bois durs moins communs et qu'on ne rencontre qu'isolément ou par touffes, mentionnons les caryers, le noyer noir, le châtaignier d'Amérique, le tulipier, le magnolier, le mûrier, le platane d'occident, le sassafras, le nyssa sylvestre, le chicot du Canada et nombre d'autres essences qui atteignent leur limite septentrionale dans la région.

Revenu agricole provenant de la forêt

Le revenu en espèces, provenant de la vente des produits de la forêt, le sirop d'érable compris, monte plutôt constamment en Ontario: la moyenne, établie à $3,658,000 pour la période 1935-1939, a atteint $14,272,000 en 1950.

---

[1]W. E. D. Halliday: *A Forest Classification for Canada.* Bulletin n° 89 (paru en 1937 et réimprimé en 1952) de la Division des recherches forestières du ministère canadien des Ressources et du Développement économique.

Une proportion de 55·2 p. 100 seulement des fermes a fait rapport sur la vente des produits de la forêt au cours de l'année 1940, et à peine plus de 1 p. 100 ont été classés par l'inventaire agricole comme tirant de la forêt la majeure partie de leurs revenus. En d'autres termes, le revenu agricole en espèces provenant de la vente des produits de la forêt revêt une importance considérable pour plus de la moitié des cultivateurs de l'Ontario, mais quelques domaines agricoles seulement tirent leur principal revenu de la même source. De même, environ 7 p. 100 seulement des fermes ont fait rapport sur le revenu qu'elles ont tiré de la vente des produits de l'érable en 1940, et ces ventes représentent une valeur de $660,000 ou approximativement 3/10 p. 100 du revenu agricole total en espèces.

En 1940, une récolte dont la valeur brute atteint $7,393,816[1] pour les 42 comtés du sud de l'Ontario semble, en somme, constituer un apport appréciable au revenu de l'agriculture. Toutefois, si l'on songe que ce montant provient des produits de 2,647,828 acres de lots boisés de fermes, le chiffre est assez bas, car il ne représente pour 1940 que $2.79 par acre de terrain boisé. La valeur de la récolte annuelle varie de $1.63 l'acre pour les fermes du comté de Frontenac, à $5.44 l'acre pour les terres boisées du comté de Dundas.



Tas de bois dur de chauffage, à la lisière d'un lot boisé, Orillia (Ontario).

La vente de produits sylvestres ne figure pas chaque année dans le revenu agricole, mais varie de façon sensible selon les fluctuations de l'économie. Dans les années de crise, telles que 1938, lorsque les prix étaient bas, les cultivateurs qui possédaient des terrains boisés ont mis en vente pour $2,960,000 de produits forestiers, tandis qu'en 1950, les entreprises agricoles de l'Ontario (voir tableau

(1) Recensement du Canada.

1) vendaient une quantité évaluée à $12,930,000 de ces mêmes produits. En moyenne, la vente des produits sylvestres par les entreprises agricoles de la province en question constituait 1·8 p. 100 de leurs recettes totales en espèces pendant la période allant de 1926 à 1950 inclusivement, et variait entre 1·3 p. 100 de la recette totale des cultivateurs en 1942 et 1·9 p. 100 en 1947.

Tableau 1.—Revenu en espèces tiré de la vente des produits forestiers en Ontario, de 1926 à 1950.

Provenance: Bureau fédéral de la statistique

Année	Produits de l'érable		Produits forestiers		Total de la production sylvestre	
	Valeur à la vente	Pourcentage de la recette totale en espèces des entreprises agricoles	Valeur à la vente	Pourcentage de la recette totale en espèces des entreprises agricoles	Valeur à la vente	Pourcentage de la recette totale en espèces des entreprises agricoles
	en milliers de dollars	p. 100	en milliers de dollars	p. 100	en milliers de dollars	p. 100
1926-1929	1,117	·43	4,970	1·91	6,087	2·34
1935-1939	624	·31	3,034	1·53	3,658	1·84
1943-1945	746	·18	6,215	1·50	6,961	1·68
1947	1,882	·34	9,199	1·94	11,081	2·28
1948	999	·15	10,512	1·90	11,511	2·05
1949	1,043	·15	12,089	1·78	13,132	1·93
1950[a]	1,342	·20	12,930	1·90	14,272	2·10

[a] Données préliminaires

La valeur totale des produits sylvestres, à l'exception du sirop et du sucre d'érable produits dans les entreprises agricoles est passée de 11·2 millions de dollars en 1910 à 18·3 millions en 1920, pour tomber à 12·8 millions en 1930 et enfin à 9·4 millions en 1940 (Tableau 2).

Tableau 2.—Produits forestiers des entreprises agricoles pour la période 1910-1940, dans l'Ontario

Provenance: Recensement du Canada.

Désignation	Unité	1910	1920	1930	1940
Valeur d'ensemble des produits forestiers	$	11,205,220	18,336,015	12,762,589	9,403,806
Bois de chauffage	corde	2,584,298	2,855,675	2,307,018	1,884,221
	$	5,654,171	12,229,550	9,142,355	7,400,980
Utilisé par le cultivateur	corde	[a]	2,481,360	1,934,105	1,479,781
	$		10,373,611	7,443,386	5,701,789
Vendu	corde	[a]	374,315	372,913	404,440
	$		1,855,939	1,698,969	1,699,191
Bois à pâte	corde	109,149	249,237	283,533	179,553
	$	436,151	2,686,933	1,745,853	885,227
Autres produits sylvestres[b]	$	5,114,898	3,419,532	1,874,381	1,117,599
Utilisé par le cultivateur	$	[a]	1,295,504	725,047	248,277
Vendu	$	[a]	2,124,028	1,149,334	859,322

[a] Aucune donnée
[b] Y compris les poteaux à clôture, les barreaux de clôture, les traverses de chemins de fer, les billes de sciage, les étais de mines, etc.

Pendant la période allant de 1920 à 1940, la plus grande partie, soit environ 66 p. 100, exprimé en valeur, des produits de la forêt se consommait chez l'agriculteur. Il semble, cependant, qu'il se produise, en fonction du niveau de prospérité du moment, quelques fluctuations du pourcentage de la valeur totale de la production vendue. On a vendu, par exemple, au cours de l'année prospère 1920, 36·4 p. 100 de la coupe du bois dans les fermes, tandis qu'en 1930, alors que le niveau général des prix était à la baisse, ce chiffre n'était que de 28·7 p. 100, pour remonter à 36·6 p. 100 lors du nouvel essor de l'économie nationale en 1940.

Le produit le plus important coupé sur les lots boisés des entreprises agricoles au cours de la période envisagée est le bois de chauffage. Tandis que le volume des ventes de bois destiné à la combustion est resté relativement constant au cours des années recensées à partir de 1920, on a pu noter un déclin des quantités de bois de chauffage coupées, ainsi que du bois de chauffage employé par le cultivateur lui-même. En ce qui concerne la valeur, d'autres produits sylvestres, y compris les poteaux à clôture, les barreaux de clôture, les traverses de chemin de fer, les billes de sciage, les étais de mines, etc., viennent en deuxième lieu, suivis de près par le bois à pâte, pour les années relevées, de 1910 à 1940 inclusivement.

En moyenne 53 p. 100 des cultivateurs du sud de l'Ontario ont fait rapport qu'ils avaient vendu des produits sylvestres en 1940. Dans l'est de la province, tous les comtés sauf ceux de Carleton, Russell, Prescott et Dundas, ont dépassé la moyenne du pourcentage des entreprises agricoles qui avaient signalé la vente de produits sylvestres; c'est Renfrew qui atteint le plus haut chiffre, soit 80·6 p. 100. Dans l'ouest de l'Ontario, 10 comtés sur 24 seulement ont dépassé la moyenne, la plupart étant groupés dans les régions septentrionales.

L'utilisation des terres

En 1940, 34·2 p. 100 des terres arables des régions agricoles de l'Ontario ([1]) étaient classées comme n'étant pas améliorées dont 14 p. 100 étaient boisées, tandis que 16 p. 100 étaient des pâturages naturels et 4·2 des terrains marécageux et incultes. Les terres densément boisées se trouvent dans la partie centrale de l'est et du nord de l'Ontario occidental. C'est Renfrew qui est le comté le plus boisé, car 36·8 p. 100 de ses terres sont couvertes de forêts, tandis que le comté d'Essex, et ses 4·4 p. 100 de bois, est le plus dénué d'arbres.

L'agriculture a beaucoup évolué au cours des ans. Le sud de l'Ontario est l'une des plus anciennes régions agricoles du Canada dans laquelle s'est établi, dès les premiers temps, un genre de culture très variée et surtout destinée à la consommation locale. A mesure que les débouchés qu'offrent les villes ont gagné en importance, le genre de culture de la région s'est commercialisé, tandis que les cultivateurs concentraient leurs efforts en vue de la production la plus avantageuse à proximité d'un marché de vente et de consommation.

Un grand nombre de voyageurs qui, sur les routes de campagne dans les régions accidentées de l'Ontario, ont pu voir des fermes abandonnées et des champs incultes, des habitations de cultivateurs dont il ne restait qu'une cave où poussaient des mauvaises herbes, en ont conclu que l'agriculture ontarienne était en décadence, ce qui est loin d'être vrai.

Le nombre des personnes s'adonnant à l'agriculture, ainsi que la superficie cultivée ont diminué en ces dix dernières années, mais ceux qui restent produisent plus qu'auparavant. Chaque nouvelle initiative dans le domaine de l'agriculture, telle que la culture de produits nouveaux ou de meilleure qualité, la

---

([1]) Les régions agricoles qui font l'objet de cette étude sont indiquées dans la figure 1.

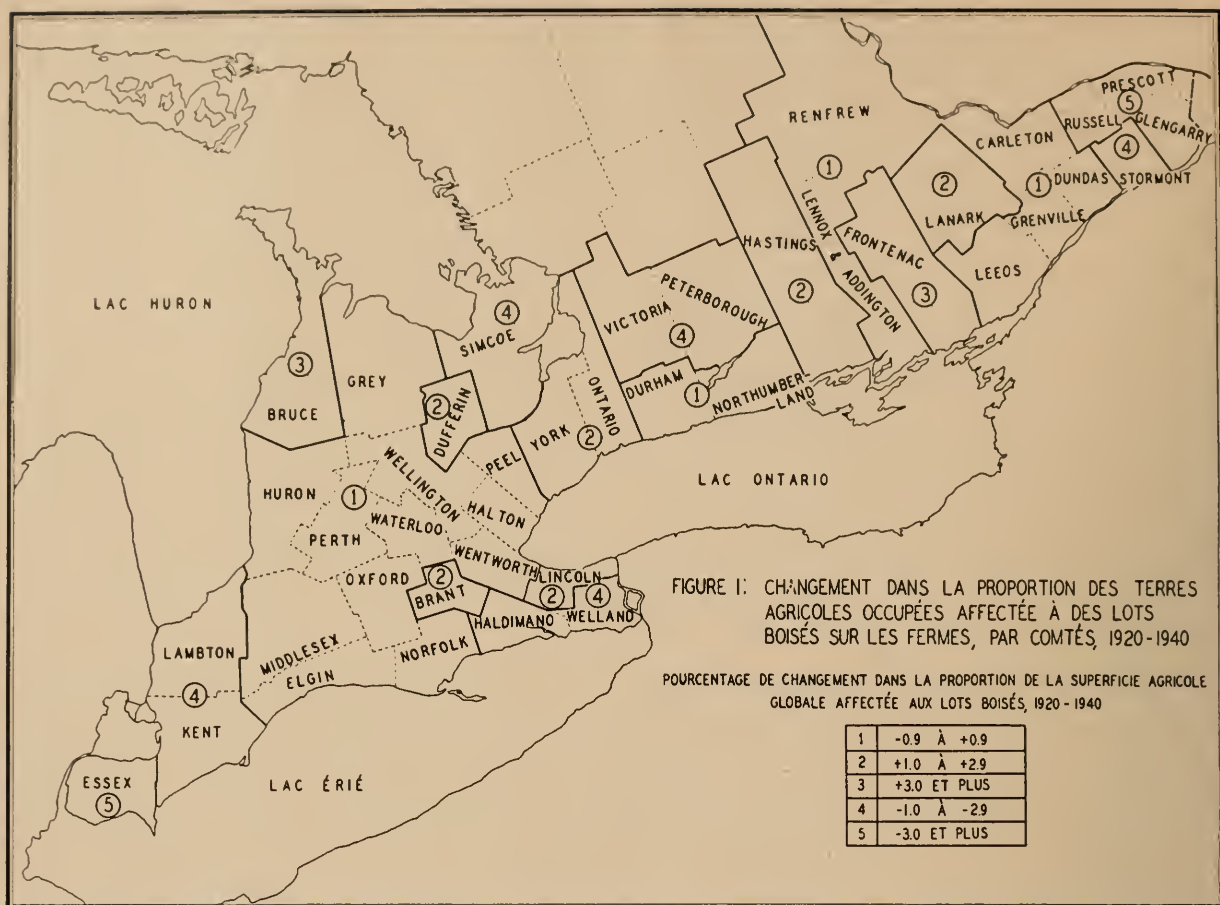


FIGURE 1: CHANGEMENT DANS LA PROPORTION DES TERRES AGRICOLES OCCUPÉES AFFECTÉE À DES LOTS BOISÉS SUR LES FERMES, PAR COMTÉS, 1920-1940

mise au point d'outillage et de machines répondant aux progrès récents, permettent de moins en moins aux cultivateurs établis sur les terres plus "pauvres" de poursuivre leur métier; il est donc raisonnable de supposer que, malgré le perfectionnement constant de cette industrie, une grande partie des terres actuellement cultivées serviront bientôt à un autre emploi, tel que l'industrie forestière.

Au cours de la période qui s'étend de 1920 à 1940, la superficie cultivée dans le sud de l'Ontario est tombée de 19,146,389 acres à 18,895,195, ce qui représente une réduction de 251,194 acres, soit 0·1 p. 100, de l'ensemble des terres cultivées pendant la période en question. En 1940, il existait 1,898 entreprises agricoles inutilisées ou même abandonnées et 159,424 acres de terres inexploitées dans les régions agricoles de l'Ontario. En d'autres termes, environ 92,000 acres n'étaient plus exploitées pour des fins agricoles ou ont cessé d'être considérées comme des unités propres à l'agriculture. Les autorités du comté et de la province ont acquis ces terrains pour des fins forestières.

Dans cette région, la réduction du domaine forestier ne s'est pas produite partout également au cours de cette période. (Figure 1). Dans le comté de Frontenac, la superficie des terres agricoles reboisées a augmenté de 4·4 p. 100, dans le comté Bruce de 3 p. 100 et dans une proportion moindre dans les comtés de Carleton, Grenville, Leeds, Renfrew, Hastings, Northumberland, Durham, Ontario, York, Peel, Dufferin, Huron, Brant et Lincoln. C'est dans le comté de Russell que la forêt a perdu le plus de terrain, soit une proportion de 6·3 p. 100; la réduction a été moindre dans les comtés de Prescott, Glengarry, Dundas, Lennox et Addington, Prince-Edward, Peterborough, Victoria, Simcoe, Wellington, Halton, Waterloo, Lambton, Middlesex, Essex, Kent, Elgin, Norfolk, Haldimand, Welland et Wentworth.



Lot boisé de démonstration (essences mélangées).
Galt, comté de Waterloo (Ontario).

Prix des produits du bois

Le prix des produits du bois, tout comme celui des produits agricoles, a suivi d'assez près le niveau général des prix (Figure 2). De 1925 à 1949, cependant, les prix des produits du bois ont été plus élevés en général que ceux des produits agricoles durant 15 des 25 années comprises entre 1926 et 1950 inclusivement et ont été considérablement plus élevés que le niveau général des prix de gros pendant presque toute cette période.

Le prix des produits sylvestres, et en particulier le bois d'œuvre, dépend pour une large part de l'activité de l'industrie du bâtiment; le montant des placements effectués dans cette industrie s'est accru rapidement, passant de 323 millions de dollars en 1939 à un sommet sans précédent en 1951, soit 1,921 millions de dollars. Depuis longtemps, la tendance des prix des produits forestiers s'est maintenue à la hausse. Par exemple, de $21 les mille pieds, mesure de planche qu'il était en 1908, le prix de gros moyen du pin blanc de l'Est a été porté à $68 en 1948. Les prix des autres produits du bois, y compris le bois de chauffage, ont accusé la même tendance.

Au printemps de 1952, les billes de placage de bonne qualité de 9 à 16 pieds de long et d'un diamètre minimum de 12 pouces, se vendaient par wagonnées aux prix suivants les mille pieds, mesure de planche, dans la vallée de l'Outaouais: bouleau $80, tilleul d'Amérique $70, frêne, chêne, orme et érable $65, peuplier $60, noyer cendré $70 et hêtre $65.

Au cours de la même période, le bois à pâte se vendait aux prix suivants: peuplier non écorcé $13, peuplier écorcé $19, épinette et sapin baumier non écorcé $18, épinette et sapin baumier écorcé $25 la corde, franco à bord à la scierie. Les dosses de bois tendre écorcées se vendaient $11 la corde, franco à bord à la scierie.

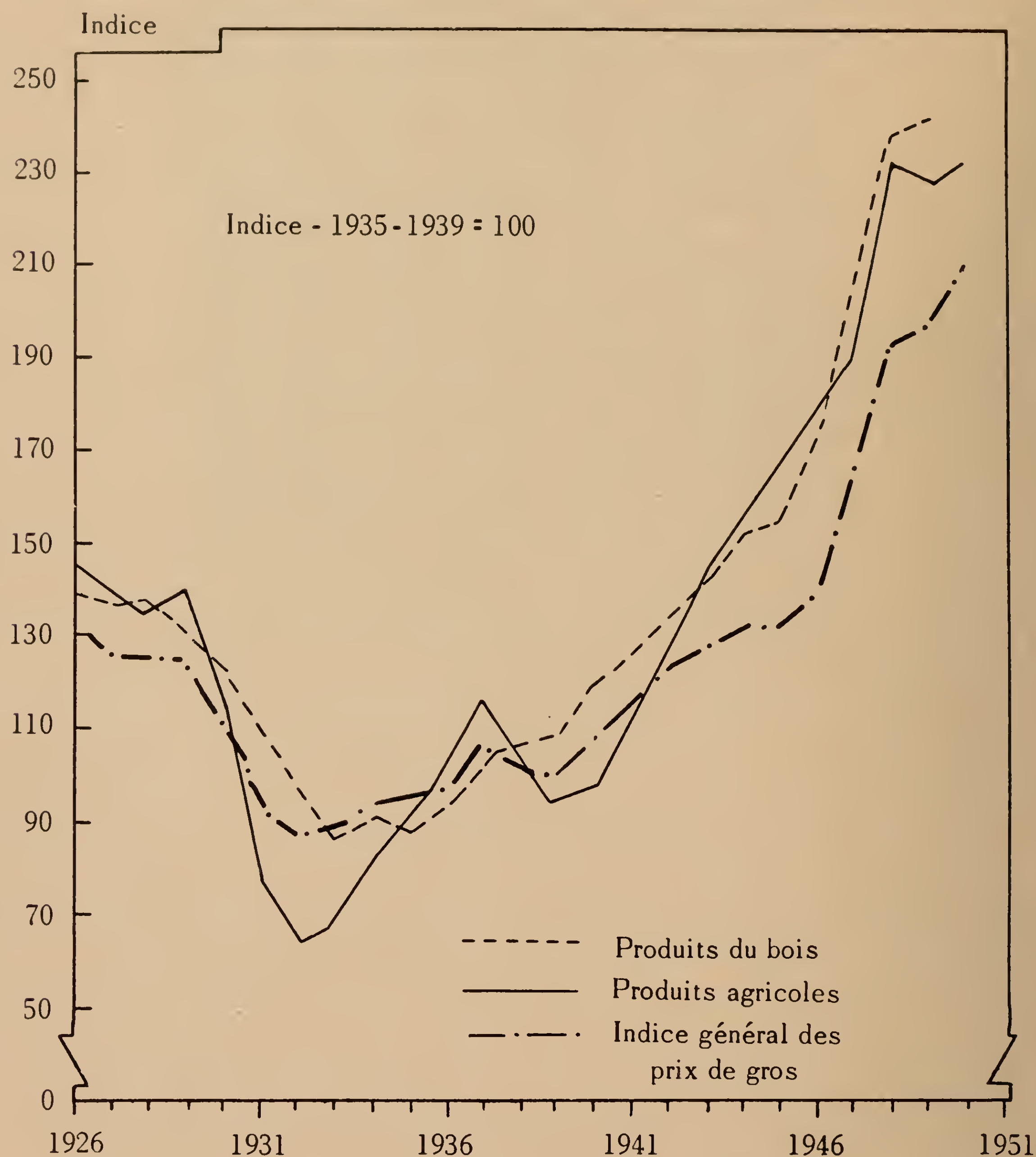


Figure 2: Indices moyens des prix de gros des produits du bois, des produits agricoles et niveau général des prix de gros, Canada - 1926 - 1950

Source: Indices des prix de gros - Bureau fédéral de la statistique

PRODUCTION DE PRODUITS FORESTIERS SUR 162 FERMES

Méthode

Au cours des mois de juin et juillet 1951, on s'est procuré des renseignements à l'égard de 162 fermes disséminées par toute la province d'Ontario, au moyen d'enquêtes sur les lieux. On a visité chaque ferme, et l'on s'est renseigné sur le mode d'exploitation de son lot boisé.

Les enquêtes ont été effectuées par la Division de l'économie du ministère fédéral de l'Agriculture, avec la collaboration de la Division de l'économie agricole du ministère de l'Agriculture de l'Ontario et du ministère des Terres et Forêts de la même province. Aux fins de la présente étude, les régions agricoles du sud de l'Ontario ont été divisées en secteurs distincts au moyen d'une ligne de démarcation s'étendant au nord de la frontière ouest des comtés de Durham et de Victoria (Figure 3). Ces secteurs sont désignés: région de l'est et région de l'ouest.

Avec l'aide du ministère des Terres et Forêts de l'Ontario, on a désigné quatre cantons types, soit les cantons Roxborough, Lanark, Hungerford et Hope dans la région de l'est et ceux de Tecumseh, d'Arran, de Dumfries-Nord et de Lobo dans la région de l'ouest. Une vingtaine de fermes exploitées l'année durant à des fins commerciales ont été visitées et classées.

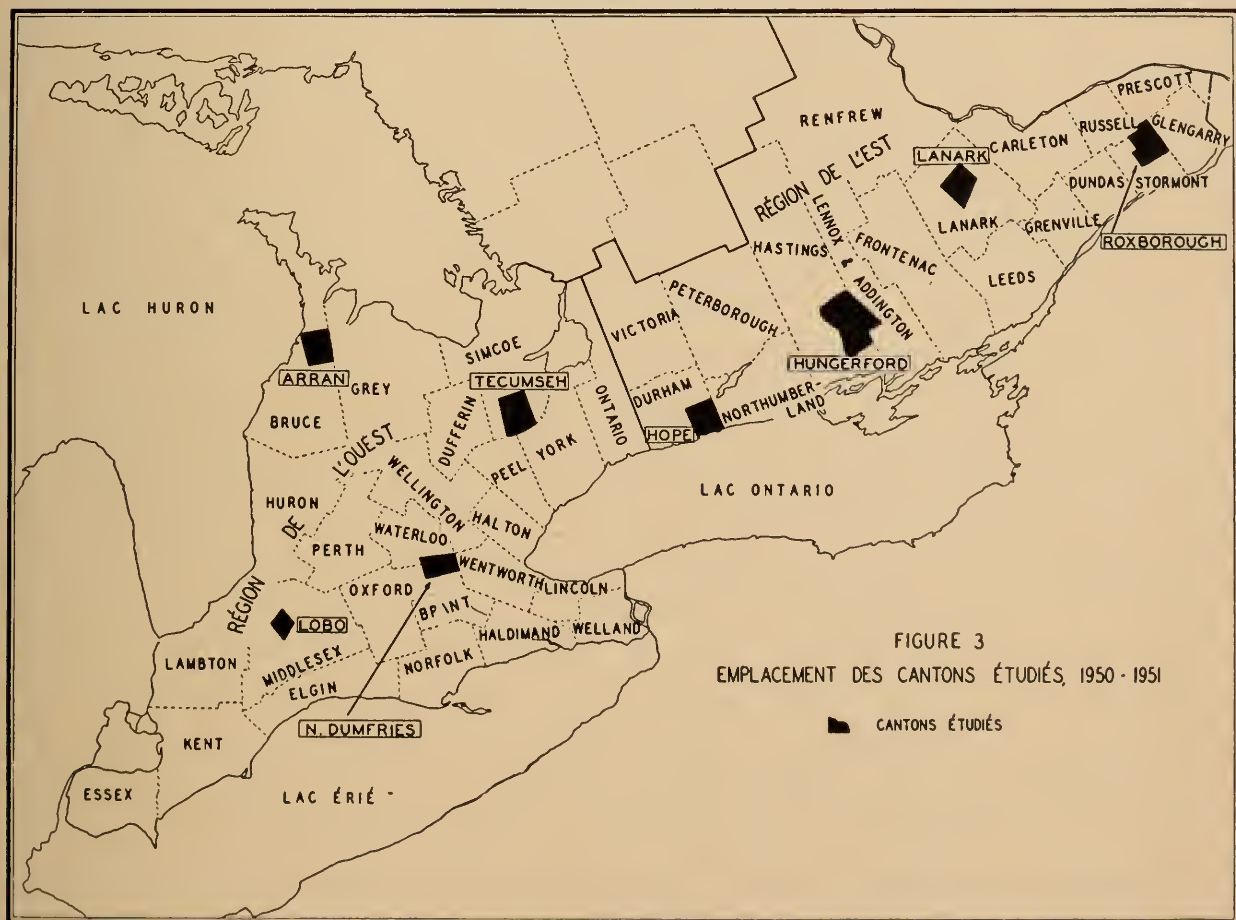


FIGURE 3
EMPLACEMENT DES CANTONS ÉTUDIÉS, 1950 - 1951

On a défini la ferme exploitée l'année durant à des fins commerciales comme étant celle que son propriétaire habitait la plupart du temps, dont il retirait la plus grande partie de son revenu (à l'exclusion des produits forestiers) et qui possédait un lot boisé en 1950. On a donc pu, en procédant ainsi, étudier la production des lots boisés en se plaçant du point de vue de l'agriculteur qui vit surtout des produits agricoles de sa ferme, et obtenir des renseignements à l'égard de la production et de l'aménagement des lots boisés de ferme.

Exploitation de la ferme

Les fermes commerciales recensées avaient en général une superficie beaucoup plus considérable que la moyenne des fermes de la province d'Ontario, puisque leur étendue était de 242 acres dont 90 étaient en culture (Tableau 3). Les fermes de la région de l'est avaient une superficie moyenne de 273 acres, comparativement à 208 dans la région de l'ouest. C'est du point de vue de superficie de terre non arable que le genre d'exploitation différait le plus d'une région à l'autre. Tandis que les fermes de la région de l'est comptaient en moyenne 161 acres de terre non arable, celles de la région de l'ouest n'en comptaient que 61.

Tableau 3.—Sommaire de l'exploitation des terres par région, sur 162 fermes, Ontario, 1950-1951

—	Région de l'est 85 fermes	Région de l'ouest 77 fermes	Total 162 fermes
		—acres—	
Terre en culture	79	103	90
Pâturage—labourable	33	44	39
non labourable	64	16	41
Bois—servant de pâturage	53	10	33
ne servant pas de pâturage	28	25	26
Autres	16	10	13
Total	**273**	**208**	**242**

C'est dans la région de l'est que sont situés les plus grands lots boisés; leur superficie moyenne est de 81 acres, dont environ 53 servent de pâturage. Les fermes recensées de la région de l'ouest ont une superficie moyenne de 35 acres, dont 10 seulement servent de pâturage. Pour ce qui est des cantons, ce sont les fermes visitées dans le canton de Lobo et ayant une superficie moyenne de 25 acres, qui possédaient en moyenne le terrain boisé le moins considérable. Les lots boisés les plus importants se trouvaient dans le canton de Lanark; ils comptaient 133 acres en moyenne.

En général, il n'y a guère de différences entre les procédés d'élevage du bétail de l'un ou l'autre groupe de fermes. Dans les deux régions, on trouvait sur la ferme commerciale type environ 11 vaches, 13 génisses et bouvillons, 7 veaux, 2 truies portières et une basse-cour contenant environ 95 poules.

La mise de fonds totale par ferme s'établissait en moyenne à $22,974 à l'égard des 162 fermes recensées, soit en moyenne $18,610 par ferme pour la région de l'est de l'Ontario et $27,741 pour la région de l'ouest de la même province. (Tableau 4).

Tableau 4—Placements des fermes—162 fermes—Ontario 1950-1951

Description	Est ontarien	Ouest ontarien	Ensemble des fermes
		en dollars	
Terre défrichée	3,374	7,272	5,225
Terrains boisés	1,359	1,522	1,437
Bâtiments	5,279	6,832	6,017
Total des biens-fonds	**10,012**	**15,626**	**12,679**
Outillage et machines	2,984	5,034	3,985
Bétail	5,614	7,081	6,310
Total des placements agricoles	**18,610**	**27,741**	**22,974**

En moyenne, les placements immobiliers représentent 55 p. 100 de l'ensemble des placements pour toutes les fermes, et les variations sont relativement minimes d'un groupe à l'autre. Dans la région de l'est, le pourcentage était de 54 p. 100, tandis qu'il était dans l'ouest de 56 p. 100 du capital global placé en biens immobiliers.

Le terrain boisé des fermes a été évalué en moyenne à $1,437, soit 11·3 p. 100 de la valeur immobilière totale des 162 fermes examinées, soit encore une valeur de 13·6 et 9·7 p. 100 de l'ensemble des biens immeubles pour les fermes de l'est et de l'ouest, respectivement. La valeur des biens immobiliers est bien plus considérable dans l'ouest que dans l'est, par suite de l'existence dans l'ouest d'étendues plus vastes de terres cultivables, d'emplacement mieux situés quant aux débouchés et d'un genre d'agriculture plus intensif. Le terrain boisé dans la région de l'ouest vaut en moyenne $43 l'acre, tandis que dans l'est l'acre ne vaut que $17; la moyenne pour l'ensemble des fermes est de $24.

En moyenne, le revenu brut par ferme, pour la vente des produits de la ferme (y compris les produits forestiers) serait d'environ $7,020 dans l'est et de $15,578 pour les fermes de l'ouest. La source la plus importante de revenus dans les deux régions est la vente du bétail, des œufs et de la laine, qui représente 54 p. 100 de l'ensemble du revenu en espèces pour les fermes de l'est et 55 p. 100 pour celles de l'ouest (Tableau 5). La vente des produits des terrains boisés,—y compris le sirop d'érable,—représente en moyenne 4·6 p. 100 du revenu global des fermes de l'est et 2·5 p. 100 de celles de l'ouest.

Tableau 5.—Répartition en pourcentage des recettes provenant de la vente des produits de la ferme —162 fermes, Ontario, 1950-1951.

Description	Moyenne par ferme		
	Région de l'est	Région de l'ouest	Toutes les régions
		en pourcentage	
Récoltes	8·5	14·6	11·6
Lait et crème	33·2	28·0	30·5
Bétail, œufs, laine	53·7	54·9	54·3
Produits des terrains boisés	4·6	2·5	3·6
Total	**100·0**	**100·0**	**100·0**

Dimensions des lots boisés

Les terrains boisés appartenant aux 162 fermes examinées sont en moyenne de 59 acres, mais il y a des différences considérables dans le nombre des acres boisées, à l'intérieur des deux régions et entre elles. La ferme type passée en revue dans la région de l'est possède plus de 44 acres de bois et le terrain boisé typique de l'ouest va de 20 à 44 acres; pour 33 des 77 fermes visitées se rangeant dans cette catégorie (tableau 6), 56 p. 100 des parcelles boisées des fermes de l'Ontario de l'est, avaient plus de 44 acres, tandis que 23 p. 100 seulement des fermes étudiées dans la région occidentale se placent dans la même catégorie.

Tableau 6—Répartition des lots boisés, par dimension et par région—162 fermes, Ontario, 1950-1951

Dimensions du lot boisé	Total, région de l'est	Total, région de l'ouest	Total, Ensemble des fermes
	—nombre de fermes—		
Moins de 20 acres	19	26	45
20 à 44 acres	18	33	51
45 acres et plus	48	18	66
Total	**85**	**77**	**162**

Production 1946-1950

Dans les fermes du sud de l'Ontario passées en revue, la production moyenne annuelle de billes de sciage était de 2,150 pieds, mesure de planche, au cours du quinquennat allant de 1946 à 1950 pour une moyenne de 59 acres; la ferme moyenne de l'est a recueilli 2,820 pieds, mesure de planche, sur 81 acres et les fermes de l'ouest ont eu une moyenne annuelle de 1,411 pieds de billes de sciage pour une moyenne de 35 acres de terrain boisé au cours de la même période (tableau 7).

Au cours de la campagne agricole de 1950-1951, on débita de très grandes quantités de billes de sciage dans le sud de l'Ontario. Ce phénomène s'explique en partie par des prix plus élevés et en partie par une chute d'arbres occasionnée par une tempête venue du nord-est, en novembre 1950. Un grand nombre d'arbres adultes furent déracinés ou brisés et on a pu constater que la plus grande partie de ces arbres a été récupérée au cours de l'hiver.

D'autres produits des forêts, tels que bois de chauffage, poteaux de clôture, bois à pâte et sirop d'érable ont été récoltés en plus grandes quantités dans les terrains boisés plus vastes de l'est ontarien. Ce n'est qu'au cours de la campagne agricole de 1950-1951 que la production de poteaux (et en particulier de poteaux hydro-électriques et téléphoniques) a dépassé dans l'ouest de l'Ontario la moyenne du sud de cette province.

Bien que les agriculteurs tendent à utiliser plus de charbon et de pétrole depuis quelques années, la production de bois de chauffage a légèrement monté dans la plupart des fermes depuis 1946. La situation s'explique par le fait que le bois de chauffage est un produit secondaire de l'exploitation des billes de sciage, dont la production a augmenté depuis 1946.

Tableau 7.—Production annuelle des lots boisés[a] par ferme, 162 fermes, Ontario, par région, 1946-1950

Campagne agricole	Bois d'œuvre	Bois de chauffage	Poteaux de clôture	Poteaux	Bois à pâte	Sirop d'érable
	Est de l'Ontario—85 Fermes					
	pieds, mesure de planche	cordes	nombre	nombre	cordes	gallons
1946–1947.......	2,485	14·4	37·6	·4	·5	25·4
1947–1948.......	1,782	14·8	41·5	·8	·5	28·5
1948–1949.......	2,174	16·6	44·6	·4	·4	27·6
1949–1950.......	2,160	14·0	33·8	·6	·4	23·0
1950–1951.......	5,497	15·5	34·2	1·5	·2	19·8
Moyenne 1946–1950.......	2,820	15·1	38·3	·7	·4	24·9
	Ouest de l'Ontario—77 fermes					
1946–1947.......	2,130	12·5	27·1	b	b	17·7
1947–1948.......	1,005	12·0	16·5	b	b	17·0
1948–1949.......	1,012	12·0	15·9	b	b	15·5
1949–1950.......	1,191	13·5	20·0	·1	b	13·6
1950–1951.......	1,719	13·6	25·8	8·4	b	12·5
Moyenne 1946–1950.......	1,411	12·7	21·1	1·7	b	15·3
	Sud de l'Ontario—162 fermes					
1946–1947.......	2,316	13·5	32·6	·2	·2	21·7
1947–1948.......	1,413	13·5	29·6	·4	·2	23·0
1948–1949.......	1,622	14·4	30·9	·2	·2	21·8
1949–1950.......	1,699	13·8	27·2	·3	·2	18·6
1950–1951.......	3,702	14·6	30·2	4·8	·1	16·0
Moyenne 1946–1950.......	2,150	14·0	30·1	1·1	·2	20·2

[a] Non compris les arbres de Noël, les arbres de pépinières et autres du même genre.
[b] Moins de 0·1.

La production des poteaux de clôture et autres s'est maintenue à peu près au même niveau, tandis que la production de bois à pâte et la récolte de sirop d'érable ont baissé au cours de cette période. La forte demande de bois d'œuvre, ainsi que les prix intéressants offerts au cours de la période en cause ont permis aux agriculteurs de vendre épinettes, sapins baumiers et peupliers à titre de bois de construction, plutôt qu'à l'industrie de la pâte à bois et à papier. Nombre des cultivateurs visités ont utilisé ces espèces d'arbres pour les constructions normales dans leurs fermes et pour les travaux d'entretien. La production de sirop d'érable a baissé au cours de la même période non seulement par suite de mauvaises conditions atmosphériques, mais encore à cause du prix plus élevé de la main-d'œuvre.

Coupe annuelle par acre

Au cours de l'année s'ouvrant le 1er juin 1950, la ferme moyenne a récolté 34 pieds cubes de produits du bois, sur chaque acre de terrain boisé.[1] Les fermes de l'ouest de l'Ontario ont eu des quantités bien plus considérables par acre,—soit 45 pieds cubes, alors que dans le courant de l'année les régions de l'est n'en avaient que 30. Comme on a pu le lire plus haut, il y a eu une coupe exceptionnellement lourde des produits des terrains boisés au cours de l'hiver 1950-1951. Pour la période de cinq années allant de 1946 à 1950, on

[1]Facteurs de conversion, recueillis dans *Operations in the Woods*, Bureau fédéral de la statistique, 1949.

a coupé annuellement par acre de bois et sur le terrain boisé moyen des 162 fermes passées en revue, 27 pieds cubes de produits du bois. Les 77 fermes de la région de l'ouest ont récolté 38 pieds cubes de produits du bois par acre, comparé à une récolte moyenne de 22 pieds cubes seulement de l'acre, pour les 85 fermes situées dans la région de l'est.

La production actuelle des terres boisées faisant partie des fermes ontariennes est d'environ 25 pi. cu. par acre et par année; on estime que l'adoption et la mise en œuvre de bonnes méthodes de sylviculture permettront de réaliser d'ici trente ans une pousse annuelle de 36 pi. cu. et de 48 pi. cu. dans environ 75 ans.[1]

Production des lots boisés—1950-1951

En moyenne, les lots boisés des 162 fermes ayant fait l'objet d'une étude ont rapporté $446, plus du sirop d'érable d'une valeur de $70, ce qui porte la valeur globale de la production des terres boisées à $516 (tableau 8). La valeur de la coupe de billes de sciage était à peu près égale à celle du bois de chauffage, soit environ $200 en moyenne par ferme. La production de billes pour bois de placage, pour bois à pâte, poteaux et autres produits sylvestres a rapporté moins dans l'ensemble, bien qu'elle ait eu une grande importance pour plusieurs exploitants. Nous parlerons plus loin dans le présent rapport de la production de sirop d'érable qui atteignait une valeur moyenne de $70 par ferme.

Tableau 8—Production moyenne des lots boisés par ferme sur 162 fermes ontariennes en 1950-1951

—	Région de l'est 85 fermes		Région de l'ouest 77 fermes		Total 162 fermes	
	Unités	Valeur	Unités	Valeur	Unités	Valeur
		$		$		$
Bois d'œuvre.......(p.m.p.)	5,497	284	1,719	120	3,702	206
Bois à pâte..........(corde)	·2	3	..	..	·1	1
Bois de chauffage...(corde)	15·5	198	13·6	199	14·6	198
Poteaux...........(nombre)	34·2	10	25·8	11	30·2	11
Divers.....................	..	25	..	37	..	30
Total des produits sylvestres............	..	**520**	..	**367**	..	**446**
Sirop d'érable....(gallons).	19·8	79	12	57	16	70
Valeur globale.........	..	**599**	..	**424**	..	**516**

La région de l'est, où les terres boisées sont plus grandes, a récolté la plus forte quantité de produits sylvestres, leur valeur atteignant une moyenne de $599 par ferme comparativement à $424 pour la région de l'ouest. La valeur moyenne de la production de bois de chauffage était d'environ $198 par ferme dans les deux régions. Cependant, la valeur des billes de sciage a atteint une moyenne de $284 par ferme dans la région de l'est, comparativement à $120 dans la région de l'ouest. Seulement quatre des 162 fermes ayant fait l'objet de l'enquête ont vendu des billes pour bois de placage et trois seulement du bois à pâte. Toutes se trouvaient dans la région de l'est. Les propriétaires de huit fermes ont signalé qu'ils n'avaient pas exploité leurs terres boisées en 1950-1951; trois ont signalé qu'ils s'étaient contentés de la production de sirop d'érable. C'est dire qu'on n'a pas coupé de bois sur onze fermes durant l'année.

[1]Rapport de la Commission royale d'Ontario sur la forêt, 1947.

Du point de vue de la valeur, l'exploitation des terres boisées de l'est ontarien en vue de la production de bois d'œuvre était la plus importante, représentant 54·6 p. 100 de la valeur globale de la récolte de produits sylvestres. Quant aux terres de la région de l'ouest ontarien, la valeur du bois d'œuvre ne représentait que 32·7 p. 100 de la valeur globale de la récolte de produits sylvestres, n'étant dépassée que par la coupe du bois de chauffage. Environ 49 p. 100 des fermes des deux régions ont coupé des billes convenant à la production de bois d'œuvre. Les principales essences utilisées à cette fin étaient: l'orme, l'épinette, le pin blanc, le pin rouge, le pin d'Écosse, la pruche, le hêtre, le frêne, le chêne et l'érable. Quelques fermes ont signalé la vente de caryer, de mélèze d'Amérique et d'autres essences de bois moins répandues en Ontario.



Lot boisé de démonstration—Arbres marqués pour l'abattage. Galt, comté de Waterloo (Ontario).

La majorité des fermes ayant fait l'objet de l'étude ne produisaient pas de bois à pâte. Au cours de l'année culturale 1950-1951, trois fermes ont coupé en moyenne six cordes de bois à pâte; cependant, étant donné les prix plus élevés versés aux cultivateurs à l'égard du bois à pâte au cours de l'été de 1951, plusieurs cultivateurs ont manifesté l'intention de couper plus de bois à pâte au cours de l'hiver de 1952.

Durant l'année-récolte 1950-1951, on a coupé du bois de chauffage sur 91 p. 100 des fermes; pour la majorité de ces fermes, le bois de chauffage représentait le produit sylvestre le plus important quant à la valeur. On a coupé en moyenne 14·6 cordes de bois de chauffage évaluées à $198, soit $13.65 la corde. Environ un tiers des fermes comprenait deux maisons ou plus; la coupe de bois de chauffage par ferme est donc plus élevée qu'on ne pourrait le croire dans bien des fermes ontariennes. Un grand nombre de fermes visitées au cours de l'enquête utilisaient le charbon ou le pétrole comme combustible, mais elles employaient aussi un peu de bois.

La production de poteaux a été restreinte aux 52 fermes dont les terres boisées comptaient des cèdres. Chaque ferme a produit en moyenne 30 poteaux évalués à 37c. chacun, à la ferme. Comme on pouvait s'y attendre, les grandes fermes de la région de l'est ont employé plus de poteaux que celles de la région de l'ouest. D'autres fermes ont produit une forte quantité de poteaux pour fils électriques et téléphoniques, de poutres et d'arbres de Noël; la valeur s'élevait en moyenne à $30 et à $448 par ferme ayant fait rapport.

Vente de produits sylvestres

La moyenne des fermes ayant fait l'objet de l'enquête a touché $212 de la vente des produits sylvestres, $52 de la vente du sirop d'érable et $264 de la vente de produits forestiers (tableau 9). D'une façon générale, $145 ou 69 p. 100 du revenu global tiré de la vente de produits forestiers provenaient de la vente de bois d'œuvre. Les ventes de bois de chauffage s'élevaient en moyenne à $31, celles des poteaux à $4, celles du bois à pâte à $1 et la vente de produits divers à $30 par ferme.

Tableau 9—Sommaire des ventes de produits forestiers par ferme, 162 fermes ontariennes, 1950-1951

—	Région de l'est 85 fermes		Région de l'ouest 77 fermes		Total 162 fermes	
	Unités	Valeur	Unités	Valeur	Unités	Valeur
		$		$		$
Bois d'œuvre....... (p.m.p.)	4,133	207·48	1,092	77·25	2,688	145·58
Bois à pâte.......... (corde)	·2	2·71	..	..	·1	1·42
Bois de chauffage... (corde)	2·2	27·03	2	35·86	2·1	31·23
Poteaux........... (nombre)	13·8	4·24	8·4	3·44	11·2	3·86
Divers......................	..	24·39	..	36·08	..	29·94
Sirop d'érable...... (gallons)	15·1	59·35	9·2	43·19	12·3	51·67
Valeur globale.........	..	**325·20**	..	**195·82**	..	**263·70**

Pour la moyenne des fermes visitées, les billes de sciage constituaient le produit forestier le plus important vendu dans les régions de l'est et de l'ouest. Dans les régions de l'est, 33 fermes, soit 39 p. 100, ont signalé la vente de billes de sciage représentant une valeur moyenne de $534 pour une quantité égale à 10,008 p.m.p. de bois d'œuvre par ferme ayant fait rapport. De même, la moyenne relative aux 19 fermes ayant signalé la vente de billes de sciage dans la région de l'ouest ontarien s'établissait à $313 pour la vente de 4,425 p.m.p. de bois d'œuvre.

Bien qu'on ait coupé du bois de chauffage sur 148 fermes, 27 seulement ont déclaré qu'elles en avaient vendu, touchant un revenu moyen par ferme de $187.37 pour 12·7 cordes. Sur les 85 fermes de la région de l'est 4 seulement ont déclaré avoir vendu des billes pour bois de placage; 3 ont signalé la vente d'une moyenne de 6·3 cordes de bois à pâte. Aucune ferme visitée dans la région de l'ouest ne vendait ces produits. Deux des fermes ont vendu en moyenne 1,641 arbres de Noël.

Au cours de la période s'étendant du 1er juin 1950 au 31 mai 1951 le revenu brut global provenant de la vente de produits forestiers, y compris les produits

de l'érable, par les 162 fermes s'établissait à $42,720 (tableau 10). Neuf p. 100 des fermes ont touché 52·7 p. 100 du revenu global; 51 p. 100 des fermes n'ont vendu aucun produit forestier.

Tableau 10—Répartition des fermes d'après la vente des produits forestiers, 162 fermes ontariennes, 1950-1951.

Vente de produits forestiers	Fermes ayant fait rapport		Ventes de produits forestiers		
	Nombre	Pourcentage	Total	Pourcentage	moyenne par ferme
$			$		$
Néant	83	51	..	..	..
1— 250	37	23	4,489	10·5	121
251— 500	14	8	5,369	12·6	384
501— 750	9	5	5,263	12·3	585
751—1,000	6	4	5,082	11·9	847
1,001—1,500	7	4	8,730	20·4	1,247
Plus de 1,500	6	5	13,787	32·3	2,298
Total	**162**	**100**	**42,720**	**100·0**	**264**

Le groupe dont le revenu provenant de la vente de produits forestiers s'élevait à plus de $1,500 était composé d'exploitants de grandes fermes. Le revenu le plus faible signalé par un des six exploitants était de $1,584, tandis que le revenu le plus élevé provenant de la vente de produits forestiers qu'on nous a signalé s'élevait à $3,500.

Plusieurs raisons expliquent cette inégalité de revenu. La plus importante est peut-être la longueur de la période à l'égard de laquelle nous avons recueilli les renseignements. Dans chacune des fermes la coupe s'effectue normalement au cours de certaines périodes et il s'écoule habituellement plusieurs années entre les coupes. Eût-il été possible d'obtenir des renseignements visant une période plus longue, la répartition du revenu aurait pu être différente. Cependant, le revenu de certains exploitants aurait quand même été très bas, à cause de la pénurie de terres boisées, du piètre état des arbres, du refus des propriétaires de vendre aux prix courants ou à cause de l'existence d'autres occasions d'emploi au cours de 1950-1951.

Produits du bois utilisés à la ferme, 1950-1951

Dans les 162 fermes qui ont fait l'objet de notre étude, la plupart des produits du bois utilisés à la ferme provenaient des terres boisées de cette ferme. La valeur moyenne des produits du bois utilisés à la ferme était de $231, dont seulement $20 ou 8·6 p. 100 représentaient le bois acheté (tableau 11).

Tableau 11—Consommation moyenne de produits forestiers sur les 162 fermes ontariennes, 1950-1951.

—	Région de l'est 85 fermes		Région de l'ouest 77 fermes		Total 162 fermes	
	Unités	Valeur	Unités	Valeur	Unités	Valeur
		$		$		$
Bois d'œuvre (p.m.p.)	1,044	64	482	42	777	53
Bois de chauffage (corde)	13·3	171	9·7	159	12·2	165
Poteaux (nombre)	23·9	8	28·9	16	26·3	12
Divers	..	1	..	1	..	1
Total des produits sylvestres	..	**244**	..	**218**	..	**231**
Sirop d'érable (gallons)	2·7	11	2·7	13	2·7	12
Valeur globale	..	**255**	..	**231**	..	**243**

On a employé en moyenne 12·2 cordes de bois de chauffage, évaluées à $165, soit 71 p. 100 de la valeur globale du bois utilisé. Une seule ferme a déclaré faire usage de charbon et de pétrole seulement, mais bon nombre de cultivateurs, surtout dans la région de l'Ouest, ont employé du charbon ou du pétrole à la ferme.

A l'exception du bois usagé, on a employé dans les fermes en moyenne 777 pieds de bois (mesure de planche), évalués à $53; sur cette quantité on a acheté 170 pieds de bois (mesure de planche) au prix moyen de $15. Une ferme moyenne employait environ 26 poteaux de clôture de bois, dont 3·4 étaient achetés. Il semble que les poteaux de clôture de fer remplacent graduellement les poteaux de bois, surtout dans l'ouest ontarien où douze cultivateurs nous ont déclaré qu'ils en avaient achetés au cours de l'année culturale 1950-1951.

Reboisement

En Ontario, il existe plusieurs milliers d'acres de terre autrefois cultivées mais dont on a ces dernières années abandonné la culture. A l'époque de l'agriculture pour la subsistance familiale, bon nombre de ces terres fournissaient un rendement satisfaisant, mais aujourd'hui l'exploitation ordinaire ne suffit pas à compenser les sommes élevées qu'on doit y consacrer. Ainsi, il est difficile d'employer de la semence et des engrais de qualité supérieure dans une terre pauvre dont le rendement ne sera qu'une fraction de la puissance possible de production de la semence. Même si la science agricole progresse, on continuera d'abandonner les fermes. Une bonne partie des terres abandonnées conviendrait admirablement bien à la culture forestière.

En 1905, on a commencé de distribuer gratuitement des arbres à ceux qui désiraient en planter en Ontario; l'année suivante on a adopté une loi autorisant le conseil d'un canton à exempter de l'impôt une partie des terres boisées des fermes. La loi stipulait que l'exemption devait s'appliquer à:

"Toute partie d'une ferme utilisée à des fins forestières ou constituée de terrains boisés; cependant, la partie ainsi exemptée ne doit pas dépasser une acre par dix acres de terre desdites fermes ni plus de vingt acres de terre appartenant au même propriétaire."[1]

"Aux fins du présent alinéa, l'expression "terres boisées" signifie des terres comptant par acre au moins 400 arbres de toute taille ou 300 arbres de plus de deux pouces de diamètre ou 200 arbres de plus de cinq pouces de diamètre (toutes ces mesures doivent être prises à quatre pieds et demi du sol) de l'une ou plusieurs des essences suivantes: pin blanc ou pin de Norvège, épinette blanche ou épinette de Norvège, pruche, mélèze, chêne, frêne, orme, caryer, tilleul, tulipier (bois blanc), cerisier noir, noyer, noyer cendré, châtaignier, érable noir ou dur, plaine rouge, cèdre, platane d'Occident, bouleau, févier, catalpa ou toute autre essence de bois qui peut être désignée par décret du Conseil, lesdites terres ayant été réservées par le propriétaire à la seule fin de favoriser la croissance d'arbres et ne servant pas de pâturage pour les bestiaux."

Le programme qui a débuté en 1905 a pris beaucoup d'expansion à tel point qu'en 1946 on a distribué huit millions d'arbres; on avait planté environ 350 millions d'arbres dans le sud de l'Ontario depuis le début jusqu'à 1946 inclusivement. En 1949, on a expédié 9·8 millions d'arbres à des propriétaires fonciers; à la fin de l'année financière 1949 on avait planté en tout 373 millions d'arbres.

Au cours de la période s'étendant de 1930 à 1950, 51 des fermes ayant fait l'objet de l'enquête, soit 31 p. 100, ont planté en moyenne 6,027 arbres fournis par le ministère des Terres et Forêts; chaque ferme visitée a planté

[1] Statuts revisés d'Ontario, 1927, art. 4, par. 25; 1934, chapitre 1, 54 (3).

en moyenne 1,897 arbres au cours de cette période. Environ la moitié des cultivateurs visités dans la région de l'ouest ont planté des arbres, tandis que 14 p. 100 seulement des cultivateurs de la région de l'est ont déclaré en avoir planté.

Pourquoi maintenir un lot boisé?

Lorsque nous avons demandé aux 162 cultivateurs pourquoi ils gardaient un lot boisé, environ 93 p. 100 nous ont répondu que la terre convenait mieux à la production d'arbres qu'à toute autre chose. Trente-huit p. 100 ont déclaré que le sol rocailleux, incliné ou difficile à égoutter ne convenait aucunement à l'agriculture. Vingt-huit p. 100 de ces réponses tenaient directement compte du revenu en espèces provenant des produits forestiers. Mais la raison la plus importante qu'on nous a donnée c'est que ces terres boisées fournissaient à la ferme le bois nécessaire. D'autres ont déclaré que la terre boisée constituait un bon placement pour les générations futures et un bien qui pouvait facilement se transformer en espèces. Les raisons données dans 14 p. 100 des cas se rapportaient directement à la conservation des eaux, du sol et de la faune; 6 p. 100 des cultivateurs ont déclaré que la principale raison de conserver leurs terres boisées était la protection qu'elles constituaient contre le vent et le soleil. Sept p. 100 ont répondu que dans les conditions économiques actuelles le défrichement de ces terres boisées serait trop coûteux.

Six p. 100 des cultivateurs ont déclaré que l'étendue de leurs terres en culture était suffisamment grande et qu'ils n'avaient pas l'intention d'utiliser leurs lots boisés pour l'agriculture bien qu'ils convinssent à cet usage. Les autres cultivateurs, représentant 1 p. 100, ont donné des réponses plutôt vagues.



Une plantation de peupliers immobilisant du sable mouvant.
Comté de Durham (Ontario).

Terres boisées servant de pâturage

Le pâturage est nuisible aux lots boisés des fermes. Le rendement moyen par acre de bois était beaucoup plus élevé sur les 63 terres non employées comme pâturage. La récolte a rapporté $10.21 en moyenne l'acre de terre boisée sur les 63 terres non employées comme pâturage, comparativement à un rendement de $5.62 seulement l'acre en ce qui concerne les 65 fermes dont les terres boisées ont servi au pâturage durant l'année. Quatre-vingt-dix-neuf terres boisées ont servi au pâturage des bestiaux; sur ce nombre 65 ont été pâturées en entier, tandis que les 34 autres ne l'ont été qu'en partie. On tenait les bestiaux éloignés du reste de ces terres. Seulement 63 des cultivateurs interrogés ont empêché leurs bestiaux de pénétrer sur les terres boisées.

La plus grande différence évidente entre les terres boisées servant de pâturage et celles qui ne sont pas utilisées à cette fin, c'est l'absence presque complète de production forestière. Il y a habituellement peu d'herbe sur les terres boisées de peuplement moyen; par conséquent les animaux ne tardent pas à s'attaquer aux jeunes arbres à larges feuilles pour y trouver leur nourriture. En outre, les bestiaux tassent le sol et en altèrent gravement la structure physique. Un sol forestier doit pouvoir absorber l'humidité et l'air; le tassement continuel le durcit et lui fait perdre entièrement son état naturel favorable à la culture.

La qualité des produits récoltés constituait sans doute la différence la plus importante entre les deux groupes de terrains boisés. Les terres boisées n'ayant pas servi de pâturage ont produit une forte quantité de poteaux et de billes de sciage de bonne qualité, tandis que les terres boisées ayant servi de pâturage ont surtout fourni un produit de qualité inférieure: le bois de chauffage.

On a demandé aux cultivateurs qui employaient leurs terres boisées comme pâturage pourquoi ils continuaient cette pratique. Quarante p. 100 d'entre eux ont répondu que les bestiaux n'y causaient guère de dégâts, tandis que 2 p. 100 prétendaient qu'ils étaient utiles aux terres boisées et 4 p. 100 ont soutenu que le bois servait de protection aux bestiaux.

Vingt-cinq p. 100 des cultivateurs ont déclaré que la principale raison pour laquelle ils permettaient aux bestiaux de pénétrer sur les terres boisées était le coût élevé de la main-d'œuvre et du fil à clôture. Environ 16 p. 100 des cultivateurs ont signalé qu'afin d'empêcher les bestiaux de pénétrer sur les terres boisées il leur faudrait trouver d'autres terres propres au pâturage. La majorité des cultivateurs qui ont donné cette réponse habitaient les cantons de Lanark et de Hungerford. Dans 3 p. 100 des cas, ces réponses nous ont été données par des cultivateurs qui se proposaient de clôturer leurs terres boisées avant longtemps afin d'empêcher les bestiaux d'y pénétrer. Les autres 10 p. 100 ont expliqué leur attitude de diverses manières.

LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES LOTS BOISÉS

Du point de vue de la main-d'œuvre, les terrains boisés agricoles jouent un rôle important. Si l'on considère l'agriculture comme une entreprise, le cultivateur dispose de main-d'œuvre et d'outillage qu'il utilise sur sa terre. Il est donc économiquement avantageux d'employer cette main-d'œuvre et cet outillage de façon à obtenir le meilleur rendement horaire possible. Dans les régions où l'on trouve des terrains boisés agricoles en Ontario, pendant certains mois de l'année on ne peut travailler la terre. Les cultivateurs qui possèdent des terrains boisés peuvent donc s'occuper eux et leurs employés pendant la morte-saison.

Du point de vue des dépenses, la main-d'œuvre est la rubrique la plus importante dans l'exploitation des terres boisées. Si l'on estime le coût de la main-d'œuvre agricole à 60c. l'heure, la main-d'œuvre représentait environ 70 p. 100 du coût global de coupe des produits forestiers et 47 p. 100 du prix de revient du sirop d'étable sur les fermes visitées.

On entend souvent dire: "Je ne retire aucun bénéfice du travail dans les bois. Tout ce que j'en obtiens c'est mon bois de chauffage." Mais cela ne tient pas compte du fait que le travail dans les bois, tel que nous le concevons ici, ne fait pas concurrence au travail agricole; on utilise simplement les loisirs disponibles. Il ne s'agit pas de choisir entre le travail dans les bois et le travail à la grange, entre le travail dans les bois et le travail dans les champs; souvent il s'agit de travailler dans les bois ou de ne pas travailler du tout. De fait, le cultivateur qui ne possède pas de terres boisées où il peut travailler en hiver se trouve souvent dans une situation désavantageuse.

La moyenne des cultivateurs que nous avons interrogés et qui ont travaillé dans les bois au cours de l'année culturale 1950-1951 ont consacré 342 heures de travail productif dans les bois, dont 48 heures à la production du sirop d'érable et 294 heures à la coupe de produits du bois. Ces 294 heures comprenaient le temps mis pour se rendre à la terre boisée et pour en revenir. Le cultivateur moyen commençait son travail forestier après la besogne du matin et revenait à la maison pour le déjeuner. Il pouvait ensuite retourner dans l'après-midi et revenir à temps pour les travaux du soir. Pour ce motif, il n'est pas possible d'établir de comparaison entre les besoins en main-d'œuvre d'un terrain boisé agricole et ceux d'une industrie d'exploitation forestière.

Besoins de main-d'œuvre

Comme la plupart des produits des lots boisés sont récoltés en même temps, comme les billes de sciage et le bois de chauffage, on ne saurait obtenir de renseignements relatifs aux besoins de main-d'œuvre pour la récolte de chaque catégorie de produits provenant des terrains boisés de ferme. Cependant, nous avons pu obtenir des renseignements relatifs à la main-d'œuvre en ce qui concerne les cultivateurs qui ne coupent que du bois de chauffage, ceux qui produisent surtout du bois de chauffage et, enfin, ceux qui s'occupent surtout des billes de sciage. (Tableau 12.)

Tableau 12—Pourcentage de la répartition de la main-d'œuvre d'après les principaux produits forestiers récoltés, 140 fermes ontariennes, 1950-1951.[a]

Genre d'exploitation	Catégorie de produit récolté			Moyenne pour toutes les fermes
	Bois de chauffage seulement	Surtout bois de chauffage	Surtout billes de sciage	
	—pourcentage—			
Coupe	45	44	34	41
Glissage et transport	23	26	48	32
Sciage	16	12	8	12
Autre	16	18	10	15
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

[a] Comprend le temps mis à l'aller et au retour des bois.

Les 140 fermes à l'égard desquelles nous avons obtenu des renseignements utiles relatifs à la main-d'œuvre ont consacré en moyenne 294 heures de travail à l'exploitation forestière, à l'exclusion de la production de sirop d'érable.



Les effets de l'érosion sur le versant d'une colline.
Bolton, région du lac Simcoe (Ontario).

Environ 41 p. 100 du travail a été affecté à l'abattage et à la coupe des arbres, 32 p. 100 au glissage et au transport, 12 p. 100 au sciage et 15 p. 100 à divers travaux, comme le fendage et la préparation des machines. Seulement 21 fermes ont employé des scies articulées; les autres cultivateurs ont abattu leurs arbres par d'autres méthodes.

Quarante-cinq des 140 cultivateurs ont produit en moyenne 12·4 cordes de bois de chauffage au cours de l'année, affectant à ce travail 193 heures. C'est dire qu'ils ont consacré 15·6 heures de travail à la production d'une corde de bois de chauffage[1]; ce travail exigeait de 6 à 31 heures par corde. La plus grande partie de ce temps, soit 45 p. 100, a été consacrée à l'abattage des arbres, à l'ébranchage et à la coupe des arbres en longueur convenant au glissage et au transport.

Les 67 cultivateurs qui ont coupé surtout du bois de chauffage, ainsi que quelques billes de sciage, pieux et poteaux, ont consacré à ce travail en moyenne 299 heures; la répartition de ces heures de travail ne diffère pas beaucoup de celle des heures de travail des cultivateurs qui ont consacré leur temps exclusivement à la coupe de bois de chauffage. Sur les 140 cultivateurs, 28 seulement se sont occupés surtout de la coupe de billes de sciage et de bois de chauffage, de pieux et de poteaux, consacrant en moyenne 441 heures à ce travail. C'est le glissage et le transport qui ont exigé le plus de temps, soit en moyenne 48 p. 100 du temps consacré à ce travail. La coupe du bois n'exigeait que 34 p. 100 des heures de travail affectées aux terres boisées.

---

[1] Comprend le temps mis à l'aller et au retour de la terre boisée.

RECETTES PROVENANT DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Nous avons obtenu de tous les cultivateurs interrogés des renseignements à l'égard des dépenses afférentes à l'exploitation forestière. Nous avons obtenu des données utiles à l'égard de 140 des 162 fermes; nous n'avons pas tenu compte des autres fermes parce que les propriétaires n'exploitaient pas leurs lots boisés, ou parce que le sirop d'érable était le seul produit provenant de la terre boisée au cours de l'année culturale 1950-1951. Nous ne prétendons pas que les renseignements fournis dans la présente partie soient nécessairement caractéristiques de toutes les fermes commerciales; nous les signalons plutôt en vue de décrire le genre d'exploitations forestières auxquelles on s'est livré sur les fermes visitées au cours de l'année culturale 1950-1951.

Voici comment nous avons calculé les dépenses indiquées au tableau 13. Les frais relatifs au travail forfaitaire, qui s'élevaient à $27 par ferme, ont été calculés en tenant compte du montant réel dépensé. La plus grande partie de cette somme avait trait au loyer de scies articulées ou circulaires. Le tarif horaire à l'égard des machines et des chevaux se fondait sur le nombre d'heures globales d'utilisation au cours de l'année terminée le 31 mai 1951 et comprenait les frais de dépréciation, le carburant, les réparations, l'intérêt sur les immobilisations et le remisage. On a calculé d'après un tarif horaire le coût de toutes les machines et des chevaux utilisés dans l'exploitation forestière. Sur les 144 fermes, la moyenne de ces dépenses s'établissait à $35 par ferme.

Pour ce qui est de la rubrique "Divers", les dépenses comprennent un certain montant à l'égard de la dépréciation, des réparations, de l'intérêt sur les sommes consacrées à l'achat de haches, de scies, de chaînes et d'autres articles non compris dans l'outillage. Cette rubrique comprend aussi le coût de quelques repas donnés aux ouvriers engagés. Le montant affecté à cette fin s'élevait en moyenne à $15 par ferme. Le coût global de l'exploitation forestière, à l'exclusion de la main-d'œuvre, s'élevait en moyenne à $171 par ferme.

Recettes par heure de travail

La valeur de la récolte des produits des terrains boisés des 140 fermes visitées, à l'exclusion du sirop d'érable, s'élevait à $450 au cours de l'année; ces terres ont produit en moyenne l'équivalent de 4,432 pieds, mesure de planche, de billes de sciage, 15·7 cordes de bois de chauffage, 35 poteaux ainsi que des produits divers évalués à $33.

Les frais d'exploitation, à l'exclusion de la main-d'œuvre et des changements d'inventaire, s'élevaient à $171 par ferme; chaque ferme a donc touché un revenu net de $279 de son exploitation forestière (Tableau 13). On a consacré en moyenne 294 heures de travail aux lots boisés agricoles, ce qui a permis de réaliser un revenu net de 95c. par heure de travail.

Tableau 13.—Sommaire du revenu d'exploitation par heure de travail consacrée aux lots boisés agricoles établis, par catégorie de produit récolté, 140 fermes ontariennes, 1950-1951.

Rubrique	Genre de produit forestier récolté			
	Tous genres	Bois de chauffage seulement	Surtout bois de chauffage	Surtout billes de sciage
Nombre de fermes	140	45	67	28
	—dollars—			
Ventes	262	91	167	763
Consommation domestique	188	84	243	227
Valeur de la récolte	450	175	410	990
Travail à forfait	27	15	29	43
Outillage et chevaux	35	18	33	66
Divers	15	13	14	21
Impôts	37	27	37	57
Intérêt à 4% sur immobilisations	57	45	61	67
Total des frais d'exploitation[a]	171	118	174	254
Revenu net de l'exploitation forestière[a]	279	57	236	736
Revenu par heure de travail[b]	0·95	0·29	0·79	1·67

[a] A l'exclusion du coût de la main-d'œuvre et des changements d'inventaire.
[b] A l'exclusion des changements d'inventaire.

L'activité la plus commune de 91 p. 100 des cultivateurs exploitant un lot boisé a été la coupe annuelle de bois de chauffage. Sur 45 fermes, le bois de chauffage a été le seul produit forestier coupé durant l'année. La moyenne de la production forestière de ces fermes s'établissait à $175 pour 12·4 cordes de bois, soit une moyenne de $14.11 la corde, à la ferme, au cours de l'année culturale 1950-1951. Les frais d'exploitation s'élevaient en moyenne à $118 par ferme, laissant un revenu net d'exploitation, à l'exclusion de la main-d'œuvre, de $57 pour le travail d'exploitation forestière au cours de l'année. On y a consacré en moyenne 193 heures de travail, qui ont rapporté un revenu de 29c. par heure de travail.

Soixante-sept des 140 cultivateurs ont déclaré qu'ils avaient surtout coupé du bois de chauffage, bien qu'ils eussent coupé une certaine quantité de billes de sciage, de poteaux, etc. En d'autres termes, le bois de chauffage était partiellement un sous-produit des arbres abattus pour la production de billes de sciage ou de poteaux. On a coupé 18 cordes de bois de chauffage, l'équivalent de 1,850 pieds, mesure de planche, de billes de sciage, 43 poteaux et divers produits évalués à $28; la valeur moyenne de la récolte s'établissait à $410 par ferme. On estime à environ 79c. le revenu moyen par heure de travail; les cultivateurs ont consacré en moyenne 299 heures de travail à l'exploitation de leurs lots boisés.

Vingt-huit seulement des 140 cultivateurs se sont occupés surtout de la coupe de billes de sciage au cours de l'année culturale 1950-1951. Ces fermes ont produit en moyenne l'équivalent de 12,690 pieds, mesure de planche, de billes de sciage, 15·7 cordes de bois de chauffage, 71 poteaux et des produits divers d'une valeur de $86; la valeur globale de la récolte s'élevait en moyenne à $990 par ferme. Le revenu d'exploitation a été beaucoup plus élevé que celui des fermes où l'on se livrait à tout autre genre d'activité forestière, s'établissant à $1.67 par heure de travail à l'égard des 441 heures de travail consacrées à cette exploitation sur une ferme ordinaire.

Autres avantages des lots boisés

En plus de permettre aux cultivateurs de tirer un revenu de la vente de produits forestiers et d'obtenir le bois dont ils ont besoin pour leur propre usage, les lots boisés comportent de nombreux autres avantages dont la valeur ne saurait être déterminée avec exactitude en dollars.

L'existence de terrains boisés diminue considérablement les problèmes que pose l'érosion des sols. La déperdition des sols ne se produit pas dans les régions abondamment couvertes d'arbres. Les arbres sur le haut des collines et le long des pentes abruptes retiennent le flot des eaux de surface vers les terres des plans inférieurs; en ralentissant le flot de ces eaux, les arbres diminuent grandement leur puissance d'érosion lorsqu'elles atteignent enfin les terres en culture.

D'autre part, les peuplements forestiers protègent contre le vent et le soleil. Les maisons ne sont pas les seules à en bénéficier; les arbres protègent aussi les animaux de ferme qui restent dehors la plupart du temps. Les bois servent aussi d'abri à la faune et gardent les ruisseaux clairs et frais pour le poisson.

Bien qu'il ne soit ni possible ni nécessaire de tenter d'établir la valeur financière de ces avantages, on s'accorde à reconnaître que les lots boisés améliorent grandement la beauté du paysage et agrémentent l'existence dans les régions rurales.

LA VENTE DES PRODUITS

Les produits que l'on tire des terrains boisés des fermes, la façon dont on les distribue et fabrique, présentent nombre de caractéristiques qui les distinguent de bien d'autres produits agricoles. Il existe censément plus de 4,000 modes d'utilisation du bois et de ses produits, dans l'industrie et le commerce, et ce nombre s'accroît sans cesse. En plus de la variété des produits forestiers eux-mêmes, il y a la diversité des débouchés qui s'offrent à chaque produit. Notons cependant que tous les producteurs ne peuvent pas tirer parti de tous les genres de débouchés. Les scieries et les usines de transformation du bois sont établies un peu partout et il n'est pas profitable pour les cultivateurs de vendre tous les produits de leurs terrains boisés sur tous les marchés existants.

La majorité des produits des terrains boisés des fermes a été achetée "à la ferme même" en ce sens qu'on a remis l'argent aux cultivateurs pour leurs produits à la ferme, toute responsabilité cessant là pour le cultivateur. C'est de cette façon que se sont vendus 57 p. 100 des billes de sciage, 59 p. 100 du bois de chauffage, 61 p. 100 des pieux pour clôture, tous les arbres de Noël et tout le bois à pâte (Tableau 14).

D'autres cultivateurs ont vendu leurs produits "livrés" à l'usine. C'est le régime de vente qui s'est appliqué à 32 p. 100 des billes de sciage, 41 p. 100 du bois de chauffage et 96 p. 100 des poteaux. Un cultivateur, qui a fourni 33 p. 100 des poteaux, les vendait "livrés" au chemin de fer. Un autre, qui a vendu 11 p. 100 du volume total des sciages, les vendait "sur souche".

Tableau 14.—Méthode de vente des produits forestiers, 162 fermes ontariennes, 1950-1951.

Catégorie de produit	Unité de vente	Nombre de fermes ayant fait rapport	Conditions de vente			
			A la ferme	Livré	Sur souche	Livré au wagon ferroviaire
			—En pourcentage du total—			
Sciages et billes de sciage	p.m.p.	51	57	32	11	..
Bois de chauffage	Cordes	27	59	41	..	..
Pieux	A l'unité	9	61	6	..	33
Arbres de Noël	A l'unité	3	100	..	..	..
Bois à pâte	Cordes	3	100	..	..	..
Poteaux	A l'unité	5	4	96	..	..
Sirop d'érable	Gallons	27	59	39	..	2

La distance qu'ont dû parcourir les cultivateurs pour livrer leurs produits à l'usine a grandement varié. Ceux qui se sont chargés du transport de leurs billes vers la scierie ont parcouru en moyenne 11·4 milles pour y parvenir, les distances individuelles variant de ½ à 90 milles. Le cultivateur qui a franchi cette dernière distance allait livrer des billes destinées à la fabrication de contreplaqués de haute qualité. Le bois de chauffage, produit de peu de valeur, n'a, en moyenne, été expédié que sur une distance de 5·7 milles.

Les billes de sciage, vu leurs dimensions encombrantes, donnent lieu à des frais de transport élevés lorsque la destination est éloignée. Lorsqu'une denrée est à la fois encombrante et de peu de valeur,—c'est le cas des produits forestiers,—les frais de transport deviennent importants. Lorsque la valeur est faible, les frais de transport, même lorsque la distance est relativement courte, peuvent même égaler le montant offert par l'usine pour le produit en cause. Il en résulte que si l'on veut s'en tenir à des frais de transport raisonnables, on ne peut expédier les billes de faible valeur que sur de courtes distances, plus la valeur étant limitée, plus la distance étant restreinte. Les

frais de transport des billes de sciage sont à peu près les mêmes, quelle que soit la valeur du produit: ils se fondent surtout sur le poids et le volume. Il devient donc possible du point de vue rentabilité de l'entreprise d'expédier les billes de haute qualité et de grande valeur beaucoup plus loin que les billes de faible valeur.

Prix

La complexité du marché qui s'offre aux produits des terrains boisés, la multiplicité des essences et des catégories de bois offertes en vente rendent extrêmement difficile la tâche de celui qui veut fournir des données vraiment significatives sur les prix. Règle générale, parmi les cultivateurs visités, on vend les billes de diverses essences et de diverses catégories abattues durant l'hiver à un acheteur de la région et ce pour un montant global. On vend généralement le meilleur bois, une faible quantité de billes de valeur inférieure, une fois débitées en pièces brutes, étant utilisée sur la ferme même.

Le montant moyen reçu par les cultivateurs par mille pieds, mesure de planche, sur la bille, a été de $54, le prix variant de $30 à $100, le plus fréquent ou le plus typique étant d'environ $45 (Tableau 15). Une fraction élevée des billes vendues se rangeait dans la catégorie des bois durs de qualité, érable, frêne, orme, tilleul d'Amérique et noyer, que l'on vendait aux fabricants de meubles, d'ouvrages d'ébénisterie, de contreplaqués et de parquets et à divers autres industriels, à des prix de beaucoup supérieurs à la moyenne. D'autres cultivateurs vendaient, à la ferme, de l'épinette, du pin blanc, du pin rouge, du pin d'Écosse, du mélèze, du cèdre thuya et de la pruche à des prix variant de $30 à $65 les mille pieds, mesure de planche, sur bille.

Tableau 15.—Prix des produits du bois, 162 fermes ontariennes, 1950-1951.

Catégorie de produits	Prix moyen	Écart	
		Maximum	Minimum
Billes de sciage (mesure sur bille)............. (p.m.p.)	$54.16	$100.00	$30.00
Bois à pâte (non écorcé)........................ (corde)	12.11	[a]	[a]
Bois de chauffage.............................. (corde)	14.87	20.00	8.00
Pieux.................................... (à l'unité)	.34	.50	.20
Poteaux.................................. (à l'unité)	4.08	16.00	3.00
Arbres de Noël............................ (à l'unité)	.58	[a]	[a]

[a] Moins de cinq cultivateurs ont signalé de telles ventes.

Le prix versé aux cultivateurs pour leur bois de chauffage, par corde, a considérablement varié. Ce bois, vendu à la ferme même et scié en bouts de 12 à 18 pouces, a rapporté de $8 à $20. Le prix moyen versé pour une corde a été beaucoup plus élevé dans la région occidentale (environ $18) que dans l'est ($12). La moyenne applicable aux 162 fermes du sud de l'Ontario sur lesquelles cette étude a porté est d'à peu près $15. Le prix moyen des pieux de cèdre vendus à la ferme même a été de 34c. La majorité des pieux offerts en vente mesuraient huit pieds de longueur et un diamètre au sommet de six pouces ou plus. Cette catégorie rapportait 30c. pièce aux cultivateurs. Les pieux de cèdre de dix pieds de longueur se vendaient environ 50c. et ceux de douze pieds, 60c. en moyenne.

Le marché des poteaux pour réseaux téléphoniques ou électriques était, rapportait-on, passablement ferme. On versait à cet égard, pour les poteaux livrés sur la ferme, une moyenne de $4.08. Certains poteaux de très grande dimension ont été vendus à des entreprises de construction au prix moyen de $16. Le bois à pâte brut (non écorcé) s'est vendu au prix moyen de $12.11 la corde, à la ferme. Les arbres de Noël, en majeure partie du pin d'Écosse, se sont vendus au prix moyen de 58c., sur pied.

Problèmes

Vu que nombre de cultivateurs se livrent à la production de bois, il y a beaucoup d'offrants en ce domaine et les quantités individuelles sont faibles. C'est l'état de choses qui s'applique à d'autres produits de la ferme, la différence étant que la vente des produits du bois se fait moins souvent en groupe. Il en résulte que les producteurs ne sont pas toujours dans une situation favorable lorsqu'il s'agit de conclure des ventes avantageuses sur le marché libre. On conseille donc aux cultivateurs de mettre en commun le produit de leurs terrains boisés, de vendre collectivement afin d'affermir leur situation auprès des acheteurs lors des négociations et par le fait même d'accroître leurs recettes nettes. Il ne serait nullement nécessaire pour cela d'acquérir de l'outillage.

Voici comment le Comité d'études sur l'exploitation des terrains boisés des fermes, de l'Institut canadien de la sylviculture, expose les problèmes généraux que pose la vente des produits tirés des terrains boisés des fermes:

> "Trop souvent les propriétaires de terrains boisés des fermes souffrent financièrement de l'emploi de méthodes de vente peu satisfaisantes, ce qui les porte à abandonner l'entreprise. Certains acheteurs sont portés à profiter de l'ignorance dans laquelle le propriétaire de terrains boisés se trouve souvent relativement aux prix en vigueur et de sa négligence à adopter de saines méthodes de vente pour les différents produits de ses terrains. Il arrive assez souvent, dans certaines régions, que le cultivateur fasse des marchés défavorables à lui-même, par exemple des ventes pour un montant global, le contrat donnant lieu par la suite à une coupe excessive. La réforme doit toucher les deux aspects du problème,—la vente et l'achat,—afin de favoriser des dispositions justes et assez stables qui faciliteraient une exploitation d'un rendement continu. Dans bien des cas, cependant, le relèvement des prix du marché, si souhaitable fût-il, pourrait amener des abus encore plus grands dans l'exploitation des terrains boisés, à moins qu'il ne fût précédé ou accompagné d'une campagne efficace d'éducation tendant à l'adoption de sains principes de sylviculture."[1]

On ne publie à peu près aucune documentation sur le cours du marché relativement aux diverses essences et catégories de bois. Le cultivateur ne peut connaître les prix en vigueur qu'en se renseignant directement auprès des acheteurs de bois à pâte, de poteaux, de pieux, de billes pour contre-plaqués de bois de chauffage et d'autres produits de la forêt. Les vendeurs sont contraints de se mettre en contact avec plusieurs acheteurs avant de conclure une vente s'ils veulent obtenir le meilleur prix possible. Si le cultivateur n'a à offrir qu'une faible quantité de bois, cette vérification du cours du marché est coûteuse. Il serait donc souhaitable qu'on fournît aux cultivateurs, pour les mettre en meilleure posture à titre de vendeurs, le barème des prix en vigueur à différents endroits de l'Ontario méridional.

Le ministère ontarien des Terres et Forêts a adopté une méthode définie pour le mesurage du bois mais l'ensemble des acheteurs de bois,—ils sont nombreux,—n'emploie aucune formule officielle et les cultivateurs, n'étant pas, généralement parlant, spécialistes en sylviculture, ne savent pas à quoi s'en tenir. Certaines mesures de bois peuvent n'inclure que la moitié du bois contenu dans une bille et un cultivateur peut ne voir porter à son crédit que mille pieds, mesure de planche, au lieu de deux mille. L'adoption d'une formule officielle de mesurage des billes produites sur la ferme permettrait aux cultivateurs de vendre ces produits avec plus de confiance.

---

[1] A. Koroleff, président du Comité d'études sur l'exploitation des terrains boisés, Institut canadien de la sylviculture, Mesures à prendre pour améliorer l'exploitation des terrains boisés. Bulletin polycopié.

LA PRODUCTION DE SIROP D'ÉRABLE

La plupart des érablières de l'Ontario forment les restes de vieilles forêts de bois dur, réservées à la production de sirop d'érable parce qu'elles contenaient surtout des érables. Les arbres d'autres variétés y ont été graduellement supprimés soit par l'homme soit par d'autres causes.

Bien qu'on trouve des érables à sucre à peu près dans toutes les fermes de l'Ontario, on ne se livre à la production du sucre d'érable que dans une région limitée, les exploitations étant concentrées dans l'est de l'Ontario et dans la partie de l'Ontario occidental qui touche à la baie Georgienne et au lac Huron, régions où les érables à sucre sont fort abondants (Tableau 4). Si l'on se fonde sur le nombre d'arbres entaillés et sur la valeur de la production en 1940, le comté de Leeds vient au premier rang, suivi des comtés de Lanark, Glengarry, Hastings, Frontenac et Simcoe.

Avec les années, la production de sirop d'érable et de ses dérivés a graduellement diminué sur les fermes (Tableau 5). Ce qui a le plus influé sur cette diminution de la production c'est peut-être la température. La production de sève d'érable dépend de la température lors de la montée de la sève. La production la plus abondante est obtenue lorsque, du début de mars au milieu d'avril, on traverse une longue période de jours relativement chauds et de nuits fraîches. Lorsque ce régime est interrompu soit par des périodes de froid prolongé soit par l'arrivée hâtive de la chaleur, la production de sève sucrée diminue. La récolte se termine lorsque les bourgeons ouvrent. La faible production des années 1946, 1948, 1949 et 1951 peut être en grande partie attribuée à une température défavorable lors de la récolte.

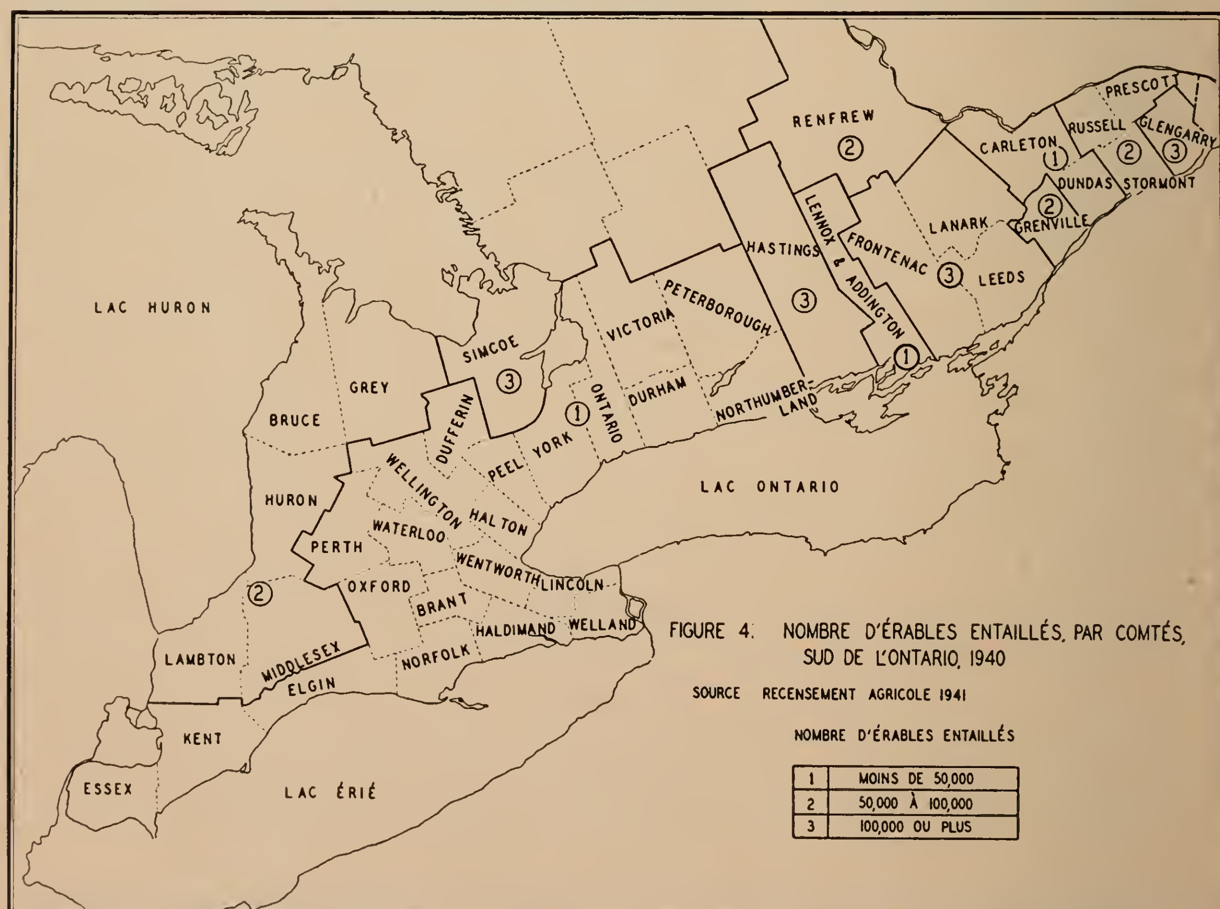


FIGURE 4. NOMBRE D'ÉRABLES ENTAILLÉS, PAR COMTÉS, SUD DE L'ONTARIO, 1940

Il convient de noter (Tableau 5) que les variations annuelles du prix du sirop d'érable ont correspondu aux fluctuations de l'ensemble des prix de gros et non aux irrégularités de la production. Le prix du sirop d'érable en Ontario a diminué assez régulièrement de 1925 à 1938. Il a été depuis à la hausse à l'exception des années de guerre alors que cette denrée a été soumise à la réglementation des prix.

Sur les 162 fermes visitées, seulement 38 ont produit du sirop d'érable durant l'année culturale terminée le 31 mai 1951. Ces cultivateurs ont en moyenne "accroché" 449 seaux et produit 67·7 gallons de sirop d'érable, d'une valeur estimative de $289.16. C'est dans le canton Lanark, dans la partie

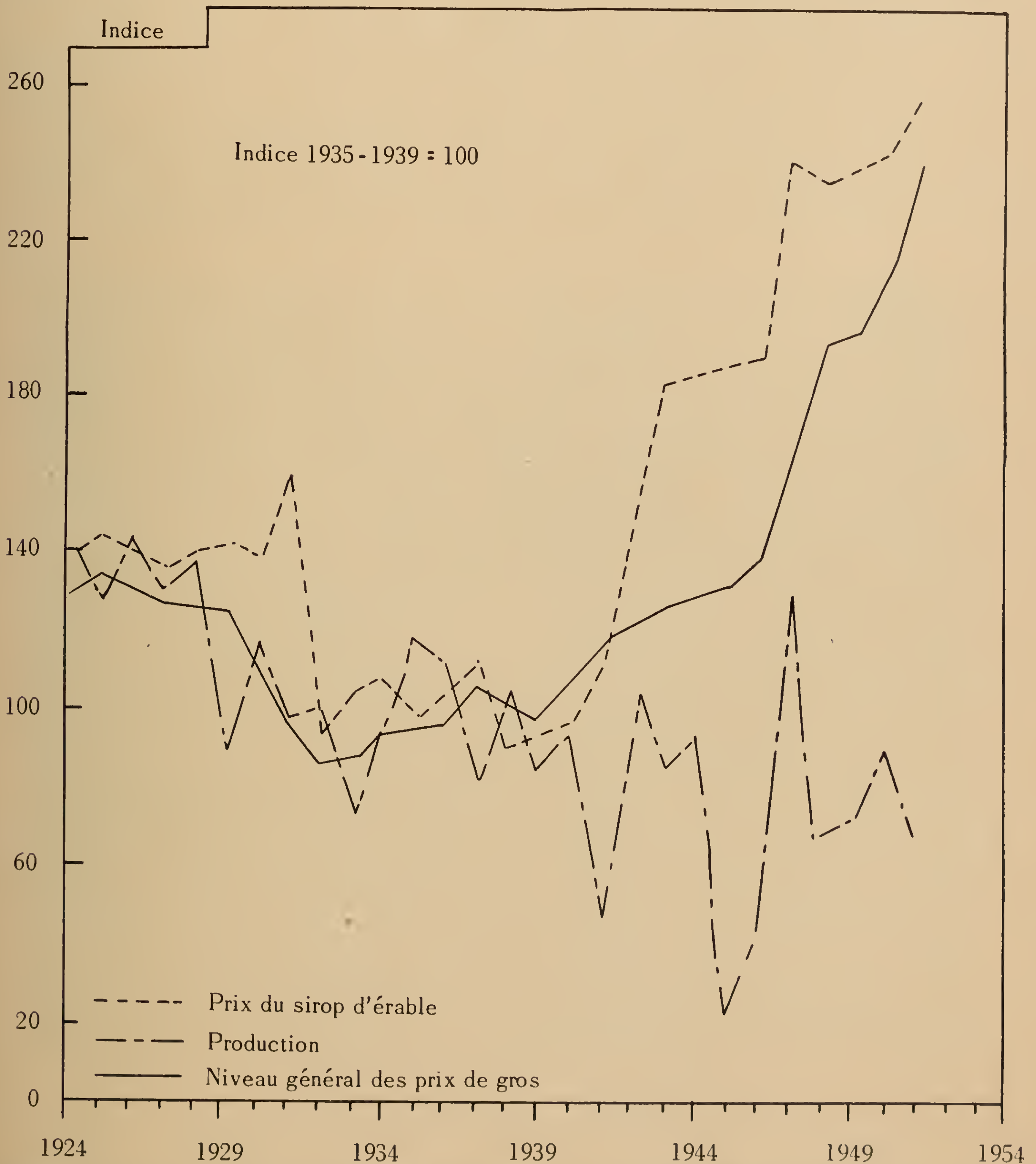


Figure 5: Rapport entre le prix du sirop d'érable et la production et le niveau général des prix de gros, Ontario, 1924 - 1951

nord du comté de Lanark (15 fermes), et dans le canton de Lobo, partie occidentale (8 fermes), qu'on a trouvé la plus forte concentration de producteurs de sirop d'érable. Dans les autres cantons, on a trouvé de 1 à 4 cultivateurs qui ont déclaré produire du sirop d'érable.

Revenus provenant de l'exploitation d'érablières

Trente cultivateurs se livrant à l'exploitation d'érablières ont fourni des renseignements au sujet de leur entreprise et de ce qu'elle exige: outillage, main-d'œuvre, combustible, récipients, etc. On n'a pas tenu compte de huit fermes parce que les renseignements fournis étaient insuffisants ou parce que l'entreprise était si peu importante que la fabrication du sirop d'érable était presque entièrement manuelle.

La dépense distincte la plus élevée a pris la forme d'une affectation de $50 au chapitre de l'entretien de l'outillage utilisé pour la fabrication du sirop d'érable ainsi qu'à l'amortissement (Tableau 16). Les cultivateurs intéressés, au 1er juin 1950, avaient en moyenne immobilisé dans leur exploitation d'érablières le montant de $402, l'évaporateur représentant $180, les seaux, $140 (449 seaux en moyenne), le reste, y compris la cabane à sucre, valant $82. On a tenu compte de l'intérêt que devrait rapporter le montant immobilisé sous forme d'outillage, soit $20. Ce montant, ajouté aux frais d'amortissement, porte à $70 en moyenne les frais auxquels a donné lieu l'emploi de l'outillage pour la fabrication du sucre d'érable, durant l'année culturale 1951.



Cabane à sucre, Maple (Ontario).

Le combustible a représenté pour la plupart des cultivateurs visités une dépense importante et s'est chiffré en moyenne par $38. Deux cultivateurs ont dit se servir de charbon, mais la plupart des autres se sont servis de bois de qualité médiocre, qu'on n'aurait pas pu vendre et qui, autrement, aurait été perdu. On a inclus dans les frais de production le coût de l'emploi de chevaux et de diverses machines,—tracteurs, traîneaux, "traînes à roches", scies méca-

niques, etc.,—le tout se montant à environ $27 par ferme. Comme une forte proportion du sirop d'érable est vendue à des voisins et à des amis des villes voisines, clients qui fournissent leurs propres récipients, le coût des bidons, en moyenne, n'est pas élevé. La ferme moyenne a utilisé environ 45 bidons d'un gallon, d'une valeur de 35c. pièce.

Tableau 16.—Sommaire du prix de revient du sirop d'érable et des recettes qui en proviennent, 30 fermes ontariennes, 1950-1951.

Détail	Moyenne	
	Par ferme	par 100 seaux
	$	$
Frais[a]		
Outillage: dépréciation et réparations	50·03	11·14
Intérêt sur la mise de fonds à l'égard de l'outillage	20·09	4·47
Combustible	37·79	8·42
Machines et chevaux	26·54	5·91
Contenants	15·83	3·53
Total	**150·28**	**33·47**
Recettes		
Valeur de la production	335·37	74·69
Recettes par heure de travail	·84	..
Recettes par 100 seaux	..	41·22
Heures de travail	221·6	49·4

[a] A l'exclusion des impôts, de la main-d'œuvre et de l'intérêt sur la mise de fonds à l'égard de l'érablière.



Ramassage de la sève dans une érablière. Maple (Ontario).

Le prix de revient total de la production du sirop d'érable, à l'exclusion de la main-d'œuvre, des impôts et de l'intérêt sur la mise de fonds à l'égard de l'érablière, s'établit en moyenne à $150.28 par ferme. On évalue à $335.37 les 78·4 gallons de sirop produits par ferme, ce qui laisse un revenu net de $185.09. Cette production a exigé en moyenne, sur chaque ferme, 221·6 heures de travail pour la production du sirop d'érable. Par conséquent, le revenu net par heure de travail s'établit en moyenne à 84c. dans une entreprise de fabrication de sirop d'érable.

En se fondant sur une moyenne de 449 seaux utilisés pour la cueillette de la sève sur chaque ferme, la production de sirop d'érable s'est élevée à 17·4 gallons par cent récipients, utilisés en 1951. La moyenne des frais de production s'établissait à $33.47 par cent seaux utilisés, tandis que le revenu net à l'égard de la main-d'œuvre et de l'usage de l'érablière a été en moyenne de $41.22.

En calculant d'après une base de 1·2 seau par arbre, on voit que le rendement moyen par arbre entaillé a été de 0·21 de gallon de sirop, soit un revenu net d'environ 49c. par arbre.

Recettes par rapport à l'importance de l'entreprise

Afin de déterminer le rapport entre les revenus et l'importance de l'entreprise, on a classé les fermes en trois groupes de dix chacun, en se fondant sur le volume de la production, puis on a établi le prix de revient et les recettes par heure de travail (Tableau 17). Le groupe ayant produit plus de 90 gallons de sirop d'érable a donné un revenu de $1.04 par heure de travail, comparativement à 65c. pour le groupe ayant produit de 41 à 90 gallons et à 53c. pour les fermes ayant produit de 12 à 40 gallons.

L'entreprise moyenne sur laquelle a porté l'étude a utilisé pour la cueillette de l'eau d'érable 449 seaux, mais le nombre de seaux a varié de 50 à 2,200 par ferme. Les fermes qui ont produit de 12 à 40 gallons de sirop ont utilisé 139 seaux; celles qui en ont produit de 41 à 90 gallons employaient 365 seaux, tandis que les fermes qui en ont produit 91 gallons ou plus, utilisaient une moyenne de 842 seaux chacune.

Dans les entreprises de production sur une grande échelle, les plus grandes économies réalisées sont sans doute attribuables à l'utilisation plus efficace de la main-d'œuvre. Les fermes produisant 91 gallons de sirop ou plus n'ont exigé que 2·3 heures de main-d'œuvre par gallon de sirop, celles qui en ont produit de 41 à 90 gallons ont exigé 3·2 heures de main-d'œuvre, tandis que celles qui en ont produit moins de 40 gallons exigeaient 5·1 heures de main-d'œuvre. Cet état de choses s'explique par le fait que les cultivateurs qui ont produit de faibles quantités de sirop avaient plus tendance à utiliser du matériel ancien et à effectuer ces travaux à leurs moments libres que les gros producteurs. Il importe de noter que le producteur typique de sirop d'érable est le petit exploitant. Ce dernier dispose généralement de temps libres à cette époque de l'année, de sorte que l'efficacité de l'emploi de la main-d'œuvre et de l'outillage ne constitue pas nécessairement la considération la plus importante dont il doit tenir compte lorsqu'il organise son programme de travail.

La meilleure utilisation des machines et de l'outillage, a permis, toutefois, de réaliser certaines économies. La mise de fonds en machines et en outillage s'est élevée à $6.38 par gallon de sirop produit sur les fermes qui en avaient fabriqué de 12 à 40 gallons, comparativement à $4.22 par gallon sur les fermes qui en produisaient plus de 91 gallons.

Tableau 17.—Rapport entre l'importance de l'entreprise et les frais et recettes sur les fermes produisant du sirop d'érable, 30 fermes, ontariennes, 1951.

Détail	Production moyenne de sirop d'érable par ferme, en gallons		
	12–40	41–90	91 ou plus
Nombre de seaux mis aux érables	139	365	842
Mise de fonds en outillage	$166	$405	$634
Heures de travail	133	195	336
Frais[a]		—dollars—	
Outillage: dépréciation et réparations	21·61	49·13	79·36
Intérêt sur la mise de fonds à l'égard de l'outillage	8·31	20·27	31·67
Combustible	19·20	32·14	62·03
Machines et chevaux	9·17	26·09	44·35
Contenants	1·44	11·31	34·76
Total	59·73	138·94	252·17
Recettes			
Valeur du produit	122·00	274·00	610·00
Recettes par heure de travail	·53	·65	1·04

[a] A l'exclusion de la main d'œuvre, des taxes et de l'intérêt sur la mise de fonds.

Heures de travail requises

Les besoins de main-d'œuvre dans la production du sirop d'érable ont présenté de grandes variations. La ferme moyenne à l'égard de laquelle on a pu se procurer des renseignements relativement au prix de revient, produisait 78·4 gallons de sirop, ce qui exigeait 222 heures de travail, soit 2·8 heures par gallon de sirop. C'est la conversion par l'évaporation de l'eau d'érable en sirop qui a exigé le plus grand nombre d'heures de travail, soit 89 par ferme. Cette tâche comprenait le nettoyage de l'évaporateur, l'allumage et l'entretien du feu, et la surveillance de l'évaporation de l'eau d'érable. L'autre tâche qui a nécessité le plus de temps a été la cueillette de l'eau d'érable, soit 83 heures. Il a fallu aussi 20 heures pour l'entaillage des arbres, 25 heures pour le nettoyage et la mise en ordre de l'outillage et 5 heures pour autres travaux divers.

BIBLIOGRAPHIE

1. R. H. Westveld et feu Ralph H. Peck *Forestry in Farm Management,* 2e édition, 1951. John Wiley & Sons Inc.

2. Cedric H. Guise, *The Management of Farm Woodlands,* 1re édition, 1939. McGraw-Hill Co. Inc., New-York.

3. William A. Duerr, *The Economic Problems of Forestry in the Appalachian Region.* Harvard University Press, 1949.

4. Annuaire du ministère de l'Agriculture des États-Unis, 1949, *Trees.*

5. *Report of the Ontario Royal Commission on Forestry 1947,* ministère des Terres et Forêts de l'Ontario, Toronto.

6. John M. Chandler, *The Place of Woodland in the Farm Organization in Coos County, New Hampshire,* station agronomique du New-Hampshire, bulletin n° 337, juin 1942.

7. Allan MacLeod et John Chandler, *The Marketing of Farm Woodland Products in Carroll County, New Hampshire,* station agronomique du New-Hampshire, bulletin n° 318, décembre 1939.

8. E. S. Richards, *Farm Woodlots in Eastern Canada.* Préparé sous la direction du Comité conjoint sur les questions forestières du Conseil national de recherches du Canada. Ottawa, 1939.

9. J. E. Lattimer, *The Farm Woodlot in Nova Scotia.* Bulletin miméographié du ministère de l'Agriculture et du Commerce de Nouvelle-Écosse, 1949.

10. *The Farm Woodlot,* Bulletin du ministère des Terres et Forêts de l'Ontario, 1947.

11. A. Koroleff, *Practical Woodlot Management,* 3e édition, Association forestière canadienne. 679, rue Belmont, Montréal, 1948.

12. R. M. Carter, *Woodlot Economics on Vermont Dairy Farms,* station agronomique du Vermont, bulletin n° 554, janvier 1950.

13. *Christmas Trees—Their Profitable Production in West Virginia,* station agronomique de la Virginie occidentale, circulaire n° 82.

14. Hugh A. Johnson, Irving Fellows et Donald Rush, du Bureau of Agricultural Economics, et C. R. Lockard et C. E. Behre, du Service forestier du ministère de l'Agriculture des États-Unis. *Woodland Opportunities on Dairy Farms in New York,* publié par le ministère de l'Agriculture des États-Unis et la Charles Lathrop Pack Forestry Foundation, Washington (D.C.), 1944.

15. *Forest Tree Planting,* ministère des Terres et Forêts de l'Ontario, 1947.

16. Paul Y. Burns, *Value of Woodlot Management in Missouri,* station agronomique de l'Université de Missouri, circulaire n° 349, juillet 1950.

17. W. E. D. Halliday, *A Forest Classification for Canada,* section des recherches forestières du ministère des Ressources et du Développement économique, bulletin n° 89, 1937, réimprimé en 1952.